

# L'UNION EUROPÉENNE : L'HUMAIN EN PRIORITÉ

*Une perspective internationale*



Mai 2019

*Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.*

\*\*\*

*Ce document, ainsi que les données et toute cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

*Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.*

\*\*\*

Sous la direction de Gabriela Ramos et Juan Yermo, Elsa Pilichowski et Rafał Kierzenkowski ont coordonné la publication, avec l'assistance de Francesca Bertolino, Hannah Copeland and Nora Wukovits-Votzi. Principaux contributeurs: Christiane Arndt-Bascle, Anna Bolengo, Peter Borkey, Frédéric Bourassa, Kelsey Burns, Ivana Capozza, Andrew Davis, Marcos Diaz Ramirez, Chris Diskin, Julien Dubuc, Vincent Finat-Duclos, Florens Flues, Justine Garrett, Benjamin Gerlof, Eric Gonnard, Santiago Gonzalez, Gernot Hutschenreiter, Daniel Ker, Sandrine Kergroach, Guillaume Kpodar, Alessandro Lupi, Alexander Mackie, Marco Mira d'Ercole, Kaori Miyamoto, Kateryna Obvintseva, Alvaro Pina, Stephan Raes, Laetitia Reille, Lynn Robertson, Giovanni Semeraro, Jan Strasky, Ekaterina Travkina, Andrea Uhrhammer, Sabine Zigelski. Isabelle Renaud a apporté une assistance sur le plan administratif et en matière de production.

Crédits photo : © Shutterstock.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda).  
© OECD 2019

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

# AVANT-PROPOS : PRENDRE DU REcul POUR EXAMINER LE PROJET EUROPÉEN

La publication de ce document de l'OCDE intervient à un moment charnière pour le projet européen. Les nombreux débats qui ont lieu actuellement ont tendance à éclipser ce que les Européens ont accompli depuis qu'ils se sont lancés dans cette aventure il y a plus de 60 ans. Il est urgent de prendre de la hauteur pour examiner ce que l'Europe a fait pour les Européens, et quelle place elle occupe aujourd'hui dans l'économie mondiale.

À bien des égards, les débats que suscite l'Union européenne ne sont guère différents de ceux qui se déroulent à l'échelon national dans de nombreux pays. Ils portent sur la question de savoir si les économies génèrent suffisamment de retombées pour les citoyens, si les responsables publics agissent pour que la mondialisation et la transformation numériques profitent à tous et si les pays en font assez, collectivement, pour relever les défis mondiaux, tels que le changement climatique. Dans sa quête d'un modèle de croissance plus inclusive et plus durable, l'OCDE réalise depuis longtemps des travaux reposant sur des éléments factuels, comparant les pays en fonction des résultats que leurs politiques produisent. En ce sens, l'OCDE est bien placée pour prendre du recul et pour mettre en exergue l'intérêt du projet européen, une construction unique dans l'histoire moderne. En outre, il y a de multiples enseignements à tirer du modèle européen et l'OCDE peut servir de passerelle dans cet important processus d'apprentissage.

Toutefois, le projet européen reste un chantier inachevé. Aussi, beaucoup reste à faire pour qu'il puisse produire tous les résultats que les Européens attendent. Le rythme des réformes à engager et la vitesse avec laquelle les décisions sont prises suscitent la frustration. Les réponses à la crise financière mondiale et à ses répercussions, notamment sur les plus vulnérables, sont source de mécontentement. À cela s'ajoutent des interrogations légitimes sur ce que devrait être l'orientation du projet proprement dit. Est-il trop axé sur l'économie et sur le marché ? Souffre-t-il d'un déficit démocratique ? Les citoyens et les préoccupations sociales sont-ils relégués à l'arrière-plan ? L'UE apporte-t-elle des réponses appropriées aux transformations du paysage mondial ? L'UE réglemente-t-elle trop ou pas assez ? Les Européens doivent répondre à ces questions.

Néanmoins, le débat relatif aux changements nécessaires ne doit pas nous empêcher de reconnaître les bienfaits que l'UE procure à ses membres et la place de plus en plus importante qu'elle occupe dans l'économie mondiale. En ces temps troublés pour le projet européen, il est de notre devoir d'éclairer le débat et de dissiper des idées fausses qui ont souvent cours. Par exemple, on porte insuffisamment au crédit de l'Europe ses réussites et on l'accuse souvent de tous les maux – même si nombre d'entre eux sont la conséquence de politiques nationales ou sont par essence mondiaux.

Comme l'UE, l'OCDE est née dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale ; elle traduit la prise de conscience de ceux qui, face aux ravages causés par un nationalisme porteur de divisions et un populisme démagogique, ont compris qu'ensemble, nous faisons mieux. Les faits prouvent qu'ils avaient raison. Aux yeux du reste du monde, l'UE est un modèle de paix, de stabilité démocratique et de progrès socioéconomique. Elle illustre tout ce qui peut être accompli lorsque les pays mettent leurs différences de côté et travaillent ensemble vers l'objectif commun d'améliorer la vie de leurs concitoyens. Ce constat est particulièrement pertinent aujourd'hui, à l'heure où notre planète est confrontée à des défis qu'aucun pays ne peut relever seul.

Dans un contexte où resurgissent les voix du passé – les partisans du protectionnisme, par exemple – il est important de mettre en relief les réalisations de l'Europe, afin qu'elles ne soient pas compromises. Il faut aussi que les Européens continuent d'apprendre des défis et des difficultés que l'Europe rencontre et tracent la voie de l'avenir. Les faits parlent d'eux-mêmes : l'Europe a été et est une réalisation positive et constructive. Unissons nos forces pour faire en sorte qu'elle persévère dans cette voie et qu'elle aille de succès en succès. Nous avons tous besoin d'une Europe plus forte, plus efficace et plus unie.



Angel Gurría  
Secrétaire général, OCDE

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction : le projet européen et ses valeurs fondamentales.....	1
Les droits des individus et la solidarité.....	6
Section 1. Agir en faveur de la démocratie et des droits des individus.....	6
Section 2. Bâtir l'Europe sociale par la promotion des droits sociaux.....	8
Section 3. Investir dans l'éducation et les compétences.....	13
Section 4. Favoriser la réduction des disparités régionales.....	15
Section 5. Améliorer les résultats en termes de santé.....	17
Section 6. Tirer parti des avantages des migrations internes et externes.....	19
Pour une Europe plus résiliente, à l'ère du numérique et des interconnexions.....	22
Section 7. Poursuivre l'intégration des économies.....	22
Section 8. Mettre à profit la taille de l'Europe sur les marchés mondiaux.....	26
Section 9. Protéger les consommateurs et les producteurs.....	27
Section 10. Tracer un avenir numérique commun et inclusif.....	28
Section 11. Stimuler l'innovation.....	30
Section 12. Empêcher les abus de marché et promouvoir une concurrence loyale.....	33
Section 13. Soutenir les infrastructures et les services pour renforcer la cohésion de l'Europe.....	35
Affronter les défis mondiaux.....	37
Section 14. À la pointe des évolutions en faveur de la protection de l'environnement, mais il reste beaucoup à faire.....	37
Section 15. Favoriser une agriculture plus durable.....	41
Section 16. Préserver la position de chef de file de l'Europe dans l'aide au développement.....	43
Bibliographie.....	44

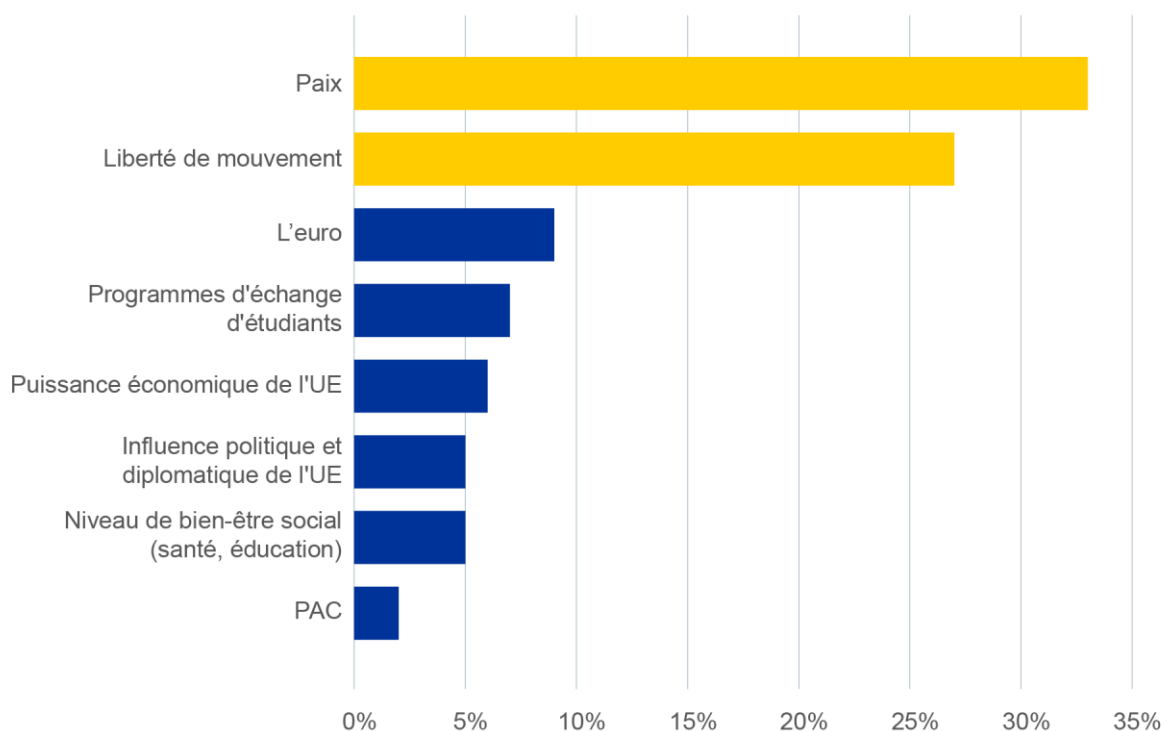
# INTRODUCTION : LE PROJET EUROPÉEN ET SES VALEURS FONDAMENTALES

**L'Union européenne : un rempart pour la paix.** Né dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale après des siècles de guerre et de confrontations, le projet européen consolide la paix et la liberté sur le continent, ce à quoi les Européens attachent beaucoup de valeur (graphique 1). Ce projet s'incarne principalement dans la construction de l'Union européenne (UE), qui est passée de 6 à 28 membres au cours des 60 dernières années. Bien que, pour la première fois, un membre ait demandé à quitter l'Union européenne, les deux tiers des Européens estiment que l'appartenance à l'UE a été bénéfique à leur pays.

**Bâti sur des valeurs fondamentales communes étayant un programme centré sur l'humain.** Le projet européen a placé en son cœur les valeurs fondamentales que sont la démocratie, la transparence et le bien-être, ainsi que des marchés ouverts et la libre concurrence, étayés par la solidarité et la convergence, protégeant les droits des individus et facilitant la libre circulation, entre les pays, des personnes, des biens et des services notamment, autant de valeurs communes.

## Graphique 1. Les citoyens reconnaissent l'importance de l'Union européenne pour la paix et de la libre circulation

Parmi les résultats suivants obtenus par l'UE, lesquels sont les plus positifs ?



Source : CE (Commission européenne) (2018), Eurobaromètre Standard 90, « Parmi les suivants, quel est, selon vous, le résultat de l'UE le plus positif ? Premièrement ? Et ensuite ? », novembre 2018.

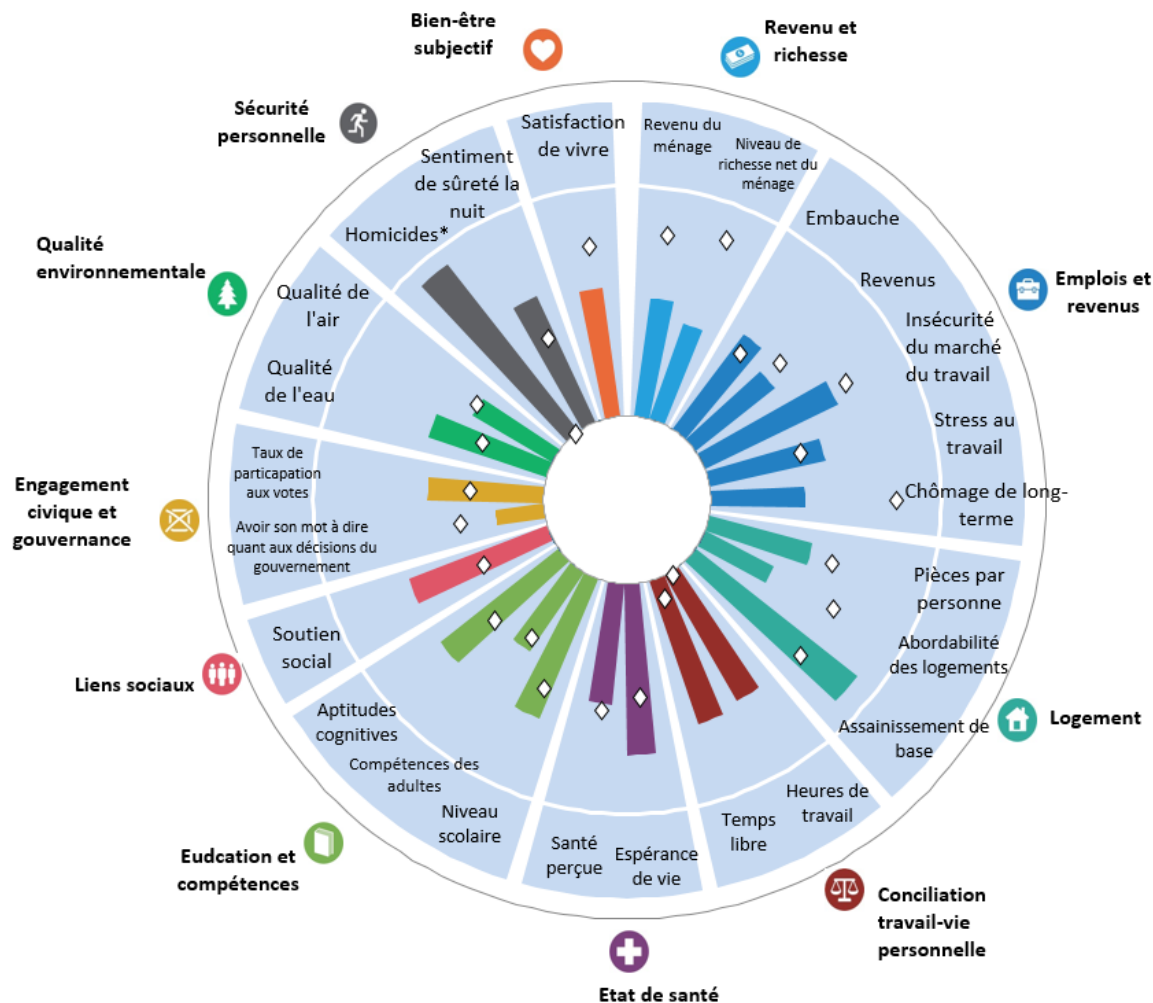
**Une vision large du projet européen.** Même si les compétences de l'UE sont limitées en vertu des traités liant les États membres (fondés sur le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que l'UE légifère uniquement dans les domaines où il est manifestement avantageux d'avoir une législation de l'UE plutôt que diverses législations nationales), l'UE jouit, selon le domaine concerné, d'une compétence exclusive, d'une compétence partagée avec les États membres, d'une compétence pour mener des actions pour appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres ou d'une compétence pour prendre des mesures visant à garantir que les États membres coordonnent leurs politiques. Cela dit, le présent document adopte une vision plus large du projet européen, prenant du recul pour analyser les réalisations communes des États membres, obtenues à la faveur de leur action collective dans

le cadre plus large des institutions européennes. Dans la pratique, il s'agit non seulement d'examiner les réalisations relevant de la compétence de l'UE en tant qu'institution, mais aussi les actions menées au niveau national, qui résultent souvent de l'apprentissage mutuel, lequel s'est considérablement renforcé grâce au projet européen. Pour les mêmes raisons, ce document n'examine pas le projet européen par niveau de compétence (construction de l'espace Schengen, de l'union monétaire ou du marché unique par exemple), mais vise à répondre à la question suivante : qu'ont apporté le modèle européen et les valeurs communes aux citoyens européens ?

***Un instrument pour une prospérité et une protection partagées.*** L'UE est une région du monde stable et relativement prospère, qui jouit, dans l'ensemble, d'une qualité de vie relativement élevée par rapport à d'autres pays (graphique 2). En unissant ses forces dans le contexte de l'économie mondiale et en adoptant des politiques qui défendent les droits des citoyens, offrent des possibilités d'acquisition de compétences et de formation et aident les régions pauvres à se développer, l'UE a contribué à l'amélioration des acquis sociaux et économiques et au renforcement de la convergence entre des États membres affichant des niveaux de développement différents. Des difficultés subsistent, liées à l'objectif de nourrir une croissance plus forte et de lutter contre l'accroissement des inégalités entre régions d'un même pays, tout en faisant face aux enjeux hérités de la crise financière mondiale de 2008. Les principaux défis au niveau de l'action publique sont d'assurer une distribution plus égale des opportunités et des acquis entre régions et pays membres, de redonner de l'élan à la productivité du travail, de réduire, dans certains cas, les niveaux élevés de chômage, en particulier des jeunes, et de renforcer le caractère innovant des économies sur fond de vieillissement de la population. Le soutien à l'euro, monnaie officielle de 19 des 28 pays membres de l'UE, est fort : en 2018, 77 % des habitants de la zone euro lui étaient favorables (graphique 3). Toutefois, l'Union économique et monétaire reste un chantier en cours, d'autres étapes étant requises pour achever l'union bancaire et mettre en place une capacité budgétaire commune – deux instruments nécessaires pour permettre à la zone monétaire commune de résister à la prochaine grande crise économique.

## Graphique 2. Les citoyens de l'Union européenne ont une qualité de vie relativement élevée

Bien-être relatif des pays de l'OCDE membres de l'UE (barres colorées) et non membres de l'UE (losanges)

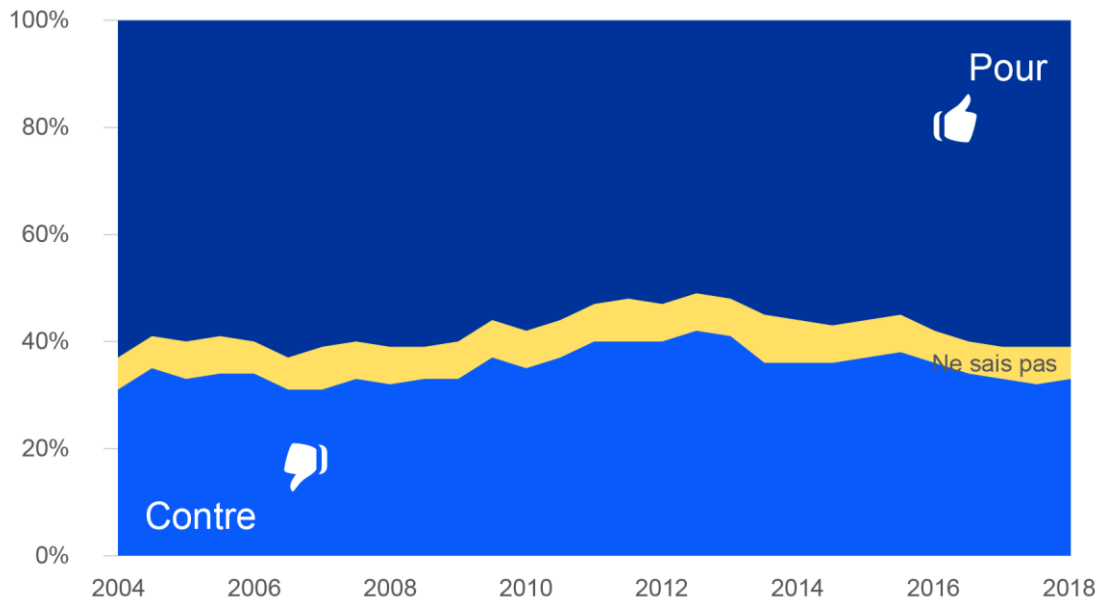


Note : Que les indicateurs soient positifs ou négatifs (comme les homicides, marqués d'un « \* »), plus la barre est longue, meilleur est le résultat (autrement dit, plus le niveau de bien-être est élevé).

Source : Calculs de l'OCDE sur la base de (OCDE, 2018) *Comment va la vie ? 2017 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris.

### Graphique 3. L'euro bénéficie d'un soutien relativement fort

Êtes-vous pour ou contre une union économique et monétaire européenne avec une seule monnaie, l'euro ?



Source : CE (2018), Eurobaromètre Standard 90, « Quelle est votre opinion sur la proposition suivante ? Veuillez me dire si vous êtes pour ou si vous êtes contre : Une union économique et monétaire européenne avec une seule monnaie, l'euro », novembre 2018.

**Ensemble dans un environnement interconnecté et mondialisé.** En agissant comme un seul bloc de plus d'un demi-milliard d'individus, les pays de l'UE peuvent se comparer aux principaux acteurs du commerce mondial et offrent un vaste marché permettant aux entreprises européennes d'accroître leur production et de se positionner comme des acteurs majeurs dans le monde. Forte de son envergure géographique, l'UE endosse un rôle de premier plan dans la résolution de problématiques mondiales en lien avec la concurrence et la transformation numérique ou la défense des intérêts des citoyens sur la scène internationale. La création du marché unique, en 1986-1992, est l'un des principaux acquis de l'Europe. En élargissant l'union douanière, qui garantit le libre échange des biens, de manière à y inclure la libre circulation des personnes, des services et des capitaux, le marché unique apporte depuis 25 ans d'importants avantages aux citoyens de l'UE, offrant des biens et des services plus nombreux, de meilleure qualité et à meilleur prix. Pour autant, le marché unique n'est pas encore achevé; de fait, il reste fragmenté dans des domaines clés comme les services, les transports, la finance, l'énergie et les marchés numériques.

**Un pionnier de la protection de l'environnement et de la question du développement.** L'UE et ses membres jouent un rôle de chef de file en ce qui concerne l'action internationale sur le changement climatique et la protection de l'environnement, qu'ils ont su faire progresser, même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, et sont le premier fournisseur au monde d'aide publique au développement.

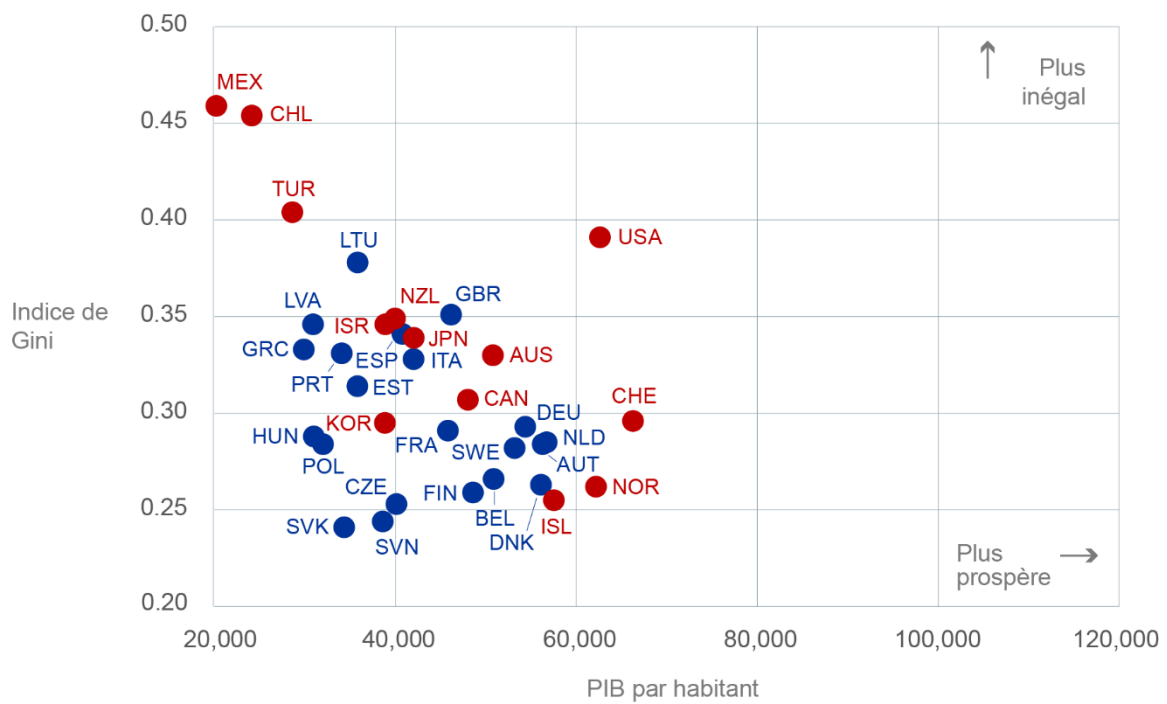
**Un chantier inachevé.** La confiance dans les institutions de l'UE est en train de se rétablir : en 2018, elle a atteint 42 %, un niveau légèrement supérieur à la confiance moyenne dans les gouvernements nationaux européens. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour que l'UE continue de soutenir un modèle de croissance inclusive, soit en pointe dans le domaine de l'environnement, s'attaque plus efficacement aux défis migratoire et humanitaire et aux menaces qui pèsent sur la paix et conforte sa compétitivité sur les marchés internationaux et dans l'univers numérique.

**Un budget global modeste.** Le budget annuel de l'UE, en 2018, s'est élevé à quelque 160 milliards EUR, ce qui représente 1 % du PIB de l'UE et environ 2 % des dépenses publiques des pays de l'UE. Néanmoins, la composition du budget pourrait être encore améliorée (environ 40 % du budget sont consacrés à l'agriculture, contre 70 % en 1985) de sorte qu'il soit plus inclusif et porteur de croissance. Son faible volume continue de limiter les gains à tirer de politiques plus coordonnées à l'échelle de la région, notamment pour contribuer à favoriser la convergence et à atténuer les chocs économiques.



#### Graphique 4. Parmi les pays les plus riches et les moins inégalitaires du monde figurent de nombreux pays européens

PIB par habitant et coefficient de Gini après impôts et transferts, pour les pays de l'OCDE membres de l'UE (en bleu) et non membres de l'UE (en rouge)



Source : Statistiques de l'OCDE.

# LES DROITS DES INDIVIDUS ET LA SOLIDARITÉ

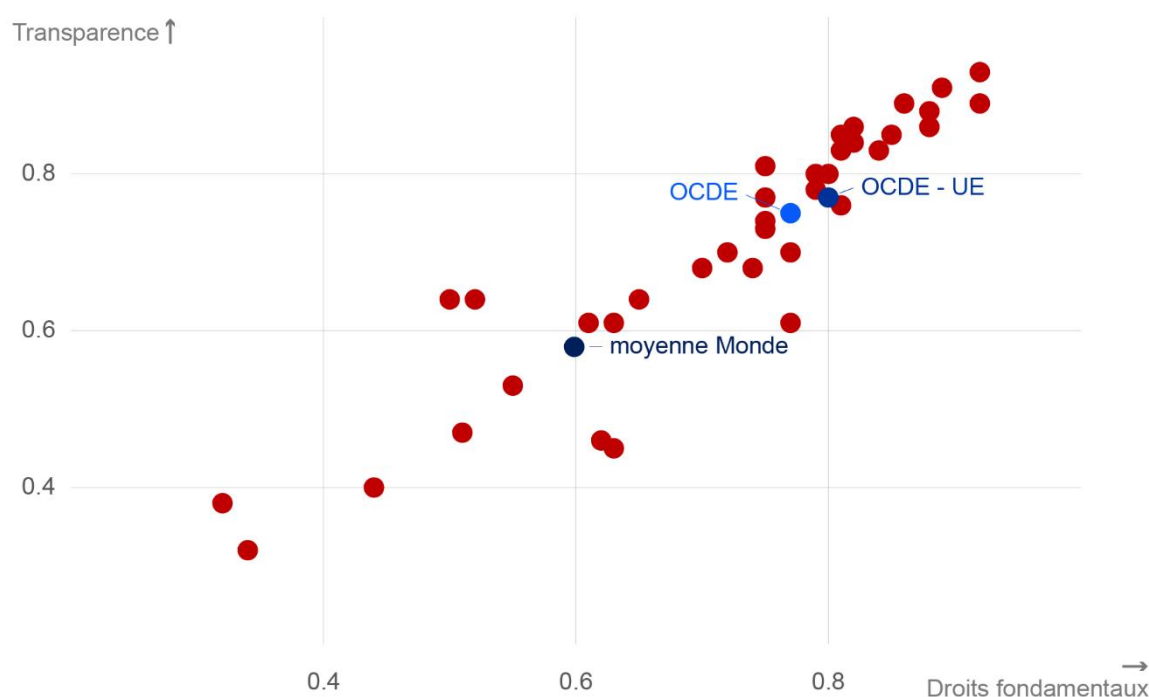
## Section 1. Agir en faveur de la démocratie et des droits des individus

### Réalisations

Les pays de l'UE attachent une grande importance à l'État de droit et aux autres principes fondamentaux garants des libertés. Un État de droit sans faiblesse est le rempart des droits fondamentaux et le frein mis à l'exercice arbitraire du pouvoir. D'une manière générale, les pays de l'UE obtiennent sur ce terrain des résultats satisfaisants (graphique 1.1).

### Graphique 1.1. Les pays européens s'efforcent de protéger rigoureusement les droits fondamentaux et l'État de droit

Champ laissé/limite imposée à l'arbitraire du pouvoir et respect des droits fondamentaux, 2016



*Note :* graphique établi à partir de données réunies par le *World Justice Project* à l'aide des réponses reçues à un ensemble de questionnaires adressés à des échantillons représentatifs de la population ainsi qu'à des juristes. Les variables utilisées pour déterminer le score obtenu au regard de chacun des facteurs considérés sont toutes codées et normalisées de manière à donner un résultat compris entre 0 (score le plus faible) et 1 (score le plus élevé).

*Source :* calculs effectués par l'OCDE à partir de données du *World Justice Project*.

**La protection des droits des citoyens a été renforcée.** La dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, la primauté du droit et le respect des droits de l'homme sont en effet autant de valeurs consacrées par les traités conclus sous son égide, ainsi que par sa Charte des droits fondamentaux. Si le droit de vivre libre de toute discrimination est protégé dans l'ordre juridique national, comme c'est le cas ailleurs dans l'OCDE, il l'est également par les institutions de l'UE de même que par la législation et les politiques adoptées à ce même niveau en réaction contre cette pratique.

**Un rôle de chef de file dans la défense des droits du consommateur et la protection des données.** L'UE est un ardent défenseur de la coopération internationale en complément des efforts nationaux de lutte contre la traite de personnes, le trafic de migrants et la corruption. À titre d'exemple, son action en faveur de la protection des consommateurs s'est notamment traduite par la création d'un système d'alerte rapide (RAPEX) permettant aux

pays de se signaler les uns aux autres les produits de consommation dangereux, qui font ensuite l'objet d'un rappel sur les différents marchés nationaux. Les échanges de renseignements se sont nettement intensifiés au fil des années, puisque l'on est passé de quelque 460 alertes en 2004 à plus de 2 000 en 2016<sup>1</sup>.

**Compte tenu de son cadre institutionnel limité, l'UE a mis en place des mécanismes directs lui permettant d'être davantage à l'écoute des préoccupations exprimées par les populations.** Depuis 2015, plus de 1 200 Dialogues avec les citoyens ont eu lieu<sup>2</sup>, qui ont été autant d'occasions pour le particulier de préconiser des aménagements juridiques concrets se rapportant à l'un ou l'autre des domaines, tels que l'environnement, l'agriculture, l'énergie, les transports ou le commerce, dans lesquels la Commission européenne a compétence pour présenter des propositions législatives. Plus de 160 000 participants ont été comptabilisés à ce jour<sup>3</sup>. La Plateforme REFIT permet aux citoyens européens, mais également aux autres parties prenantes, publiques ou privées, de prêter leur concours à l'amélioration de la législation de l'Union. En 2018-19, la Commission européenne, le Comité des régions et le Comité économique et social européen ont organisé une grande consultation, sur le terrain et en ligne, au sujet de l'avenir de l'Europe. Les résultats de cette consultation seront à l'ordre du jour de la réunion informelle des dirigeants européens de mai 2019.

### **Défis et solutions proposées**

- **Eu égard à la perception croissante selon laquelle il existe un déficit démocratique**, envisager des moyens de renforcer les liens institutionnels entre les institutions nationales et celles de l'UE pour assurer une représentation démocratique plus intégrée, et continuer d'associer les citoyens européens de manière toujours plus effective à l'élaboration de la législation, à différents niveaux.
- **Étant donné que l'évolution rapide des technologies risque de laisser de nombreuses personnes de côté** à défaut de politiques appropriées, tirer parti des nouvelles technologies pour assurer la communication entre les citoyens européens et les institutions, de manière à ce que le point de vue des premiers soit bien pris en considération.

---

<sup>1</sup> Commission européenne (2017), rapport de 2016 sur le système d'alerte rapide pour les produits non alimentaires dangereux (2016 Report of the Rapid Alert System for non-food dangerous products).

<sup>2</sup> Commission européenne (2018), Dialogues citoyens et consultations citoyennes, Rapport d'avancement.

<sup>3</sup> Ibid.

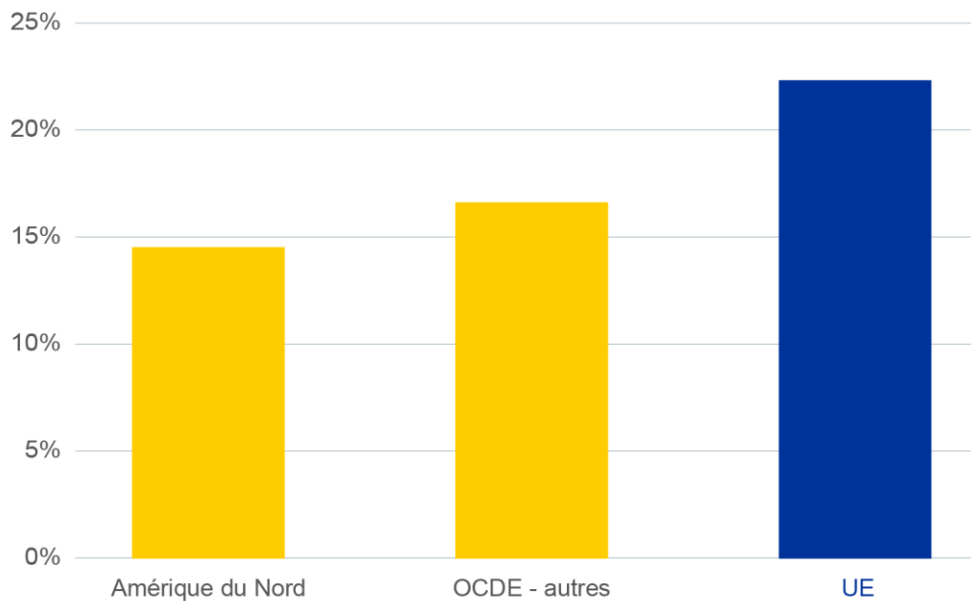
## Section 2. Bâtir l'Europe sociale par la promotion des droits sociaux

### Réalisations

**La population des pays de l'UE soutient fortement la protection sociale.** De l'avis de 85 % des Européens, l'économie de marché doit aller de pair avec une forte protection sociale<sup>4</sup>. Plusieurs pays de la région ont du reste créé des modèles de croissance reposant sur des niveaux élevés de dépenses sociales (graphique 2.1).

#### Graphique 2.1. Le niveau élevé des dépenses sociales publiques témoigne d'une ferme volonté de bâtir une Europe sociale

Dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB, 2018 (ou année la plus proche)



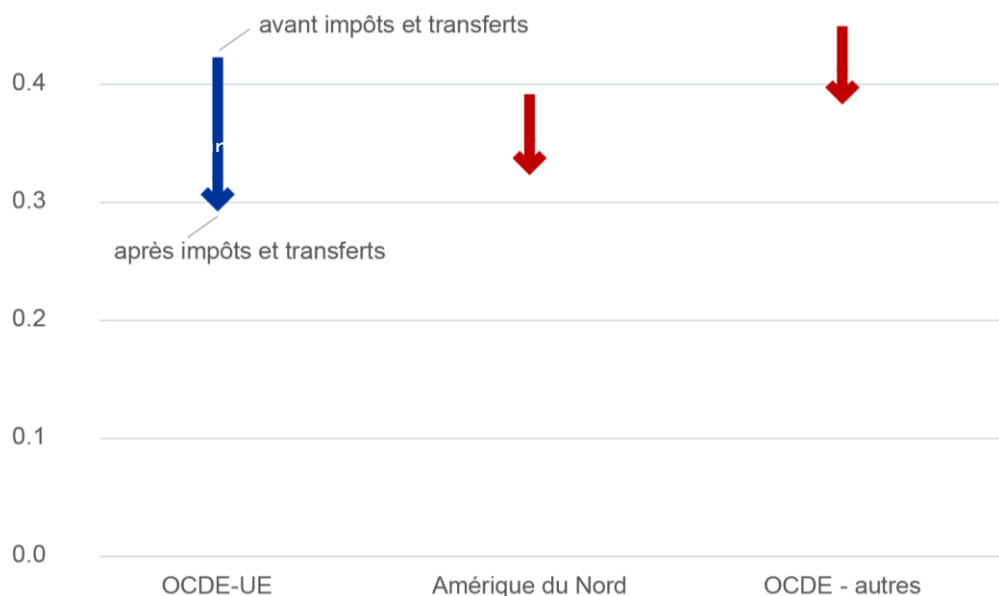
Source : OCDE (2019), base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales.

**Les inégalités de revenu dans les pays de l'UE sont moindres.** En raison des politiques individuelles, les inégalités de revenu après impôts et transferts dans les pays de l'UE sont, en moyenne, moindres que dans les autres pays (graphique 2.2), même si elles se sont accrues ces dernières années (mais dans une moindre mesure que dans d'autres régions du monde). C'est également dans ces pays que la concentration des revenus en haut de l'échelle est la moins forte (graphique 2.3).

<sup>4</sup> Eurobaromètre, novembre 2018.

## Graphique 2.2. Les inégalités de revenu sont nettement moindres en Europe, après impôts et transferts

Coefficient de Gini avant et après impôts et transferts, population en âge de travailler, 2016 (ou année la plus proche)

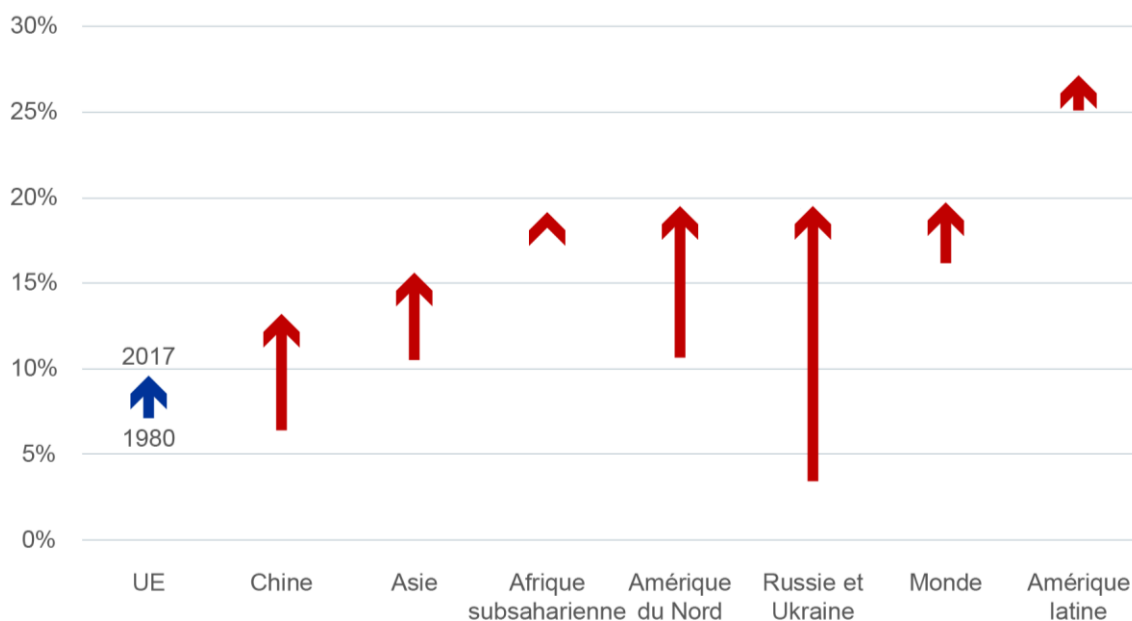


Un coefficient de Gini de 0 exprime une égalité parfaite, où tout le monde a le même revenu.  
Un coefficient de Gini de 1 exprime l'inégalité maximale où une seule personne dispose de tous les revenus et toutes les autres n'en ont aucun.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

## Graphique 2.3. La concentration des revenus est relativement faible au sein de l'Union européenne et son accroissement a été moindre que dans nombre de régions du monde

Part du revenu national perçue par le centile supérieur, 1980 et 2017 (ou dernière année disponible)



Note : les données relatives à la Chine datent de 2015, les autres (Asie, Afrique subsaharienne, Amérique du Nord, Russie et Ukraine, monde et Amérique latine) datent de 2016.

Source : World Inequality Database, <https://wid.world/>.

**Les acquis sociaux sont au cœur de la construction européenne.** L'UE a édicté le *Socle européen des droits sociaux*, formé d'un ensemble de 20 principes et droits dont le respect doit favoriser des marchés du travail plus justes et des systèmes de protection sociale plus efficaces. Ces principes et ces droits sont regroupés en trois catégories principales : égalité des chances et accès au marché du travail ; conditions de travail justes ; protection et inclusion sociales. Le suivi des progrès est assuré dans le cadre des cycles du Semestre européen de coordination des politiques économiques. Plusieurs initiatives au niveau de l'UE participent à la mise en œuvre du Socle, deux d'entre elles ayant en particulier pour objectif d'aider les travailleurs concernés par les nouvelles formes d'emploi. La Directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles cherche à conférer aux travailleurs des droits minimums nouveaux. La Recommandation sur l'accès à la protection sociale pour les travailleurs salariés et indépendants a pour objectif de veiller à ce que tous les travailleurs, quelle que soit leur situation professionnelle, soient suffisamment couverts par les régimes de sécurité sociale et protégés contre les incertitudes économiques.

**L'offre de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants s'est accrue et des objectifs ont été définis.** La préscolarisation dans des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) de qualité est essentielle pour favoriser le développement des jeunes enfants et l'emploi de leurs parents, et permet également d'atténuer les inégalités sur toute la durée de la vie, comment le montrent les données de l'OCDE sur la croissance inclusive. La situation est certes très contrastée (graphique 2.4), mais il apparaît que les pays de l'UE ont, en moyenne, atteint l'objectif de Barcelone pour ce qui est du minimum de 33 % des enfants de moins de 3 ans inscrits dans une structure d'EAJE, tandis qu'ils se rapprochent du seuil des 90 % fixé pour les enfants ayant entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire (86.3 % en 2016)<sup>5</sup>.

**Investir en direction de la jeunesse est une priorité au sein de l'UE.** En 2013, la Garantie pour la jeunesse de l'UE exprimait la volonté politique d'assurer à tous les jeunes de moins de 25 ans un emploi de qualité, une formation ou un apprentissage, avec le concours financier de l'Initiative pour l'emploi des jeunes et du Fonds social européen. Entre 2014 et 2017, 22.3 millions de jeunes ont bénéficié des projets mis en place à ce titre, dont 14 millions ont ainsi pu par la suite obtenir un emploi ou suivre une formation ou un apprentissage. Toutefois, ce programme pourrait gagner en efficacité, notamment dans les pays qui connaissent un fort taux de chômage des jeunes<sup>6</sup>.

**Les droits sociaux et les droits des travailleurs sont davantage respectés au sein de l'UE que dans les autres régions,** soutenant de la sorte l'activité des hommes et des femmes (graphique 2.4). Parmi la cinquantaine de directives européennes sur les droits sociaux et les droits des travailleurs, la Directive sur le temps de travail fixe des prescriptions minimales à respecter afin de préserver les travailleurs européens des risques pour la sécurité et la santé qui résultent d'une durée de travail excessive. La Directive relative aux travailleuses enceintes fixe quant à elle à 14 semaines la durée minimale du congé de maternité dans les pays de l'Union. Pour ce qui est de l'avenir, l'Initiative visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants qui travaillent doit servir à la modernisation du cadre juridique actuel et définira à cet effet un ensemble de mesures législatives et stratégiques. Signalons à cet égard qu'un accord politique a été trouvé au sujet d'une nouvelle Directive européenne prévoyant l'introduction d'un congé paternité rémunéré, d'une durée de dix jours, d'un congé pour les aidants, d'une durée de cinq jours ouvrables, d'un congé parental d'une durée de quatre mois pour chaque parent (dont deux mois non transférables à l'autre parent) et la reconnaissance d'un droit au travail à temps partiel et à l'aménagement du temps de travail (et du lieu de travail) pour tous les parents et aidants qui travaillent, et ce jusqu'aux 8 ans de l'enfant au minimum.

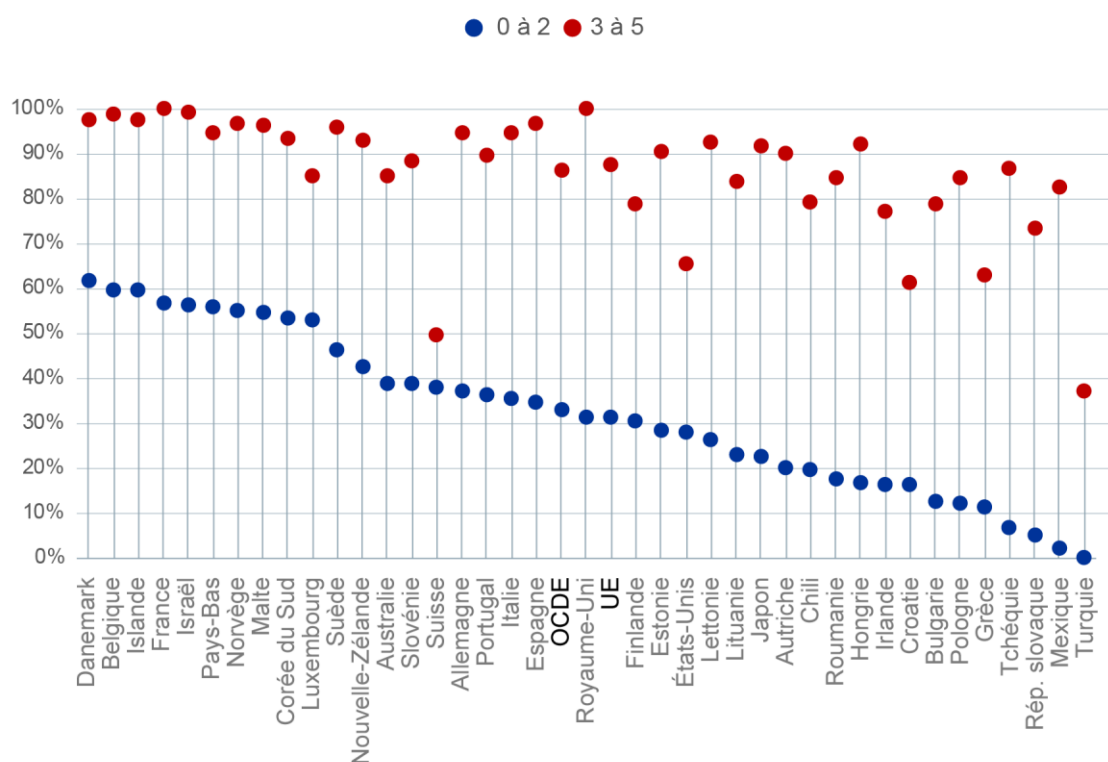
---

<sup>5</sup> Conseil européen (2002), Conclusions de la Présidence, Conseil européen de Barcelone, 2002.

<sup>6</sup> Collecte de données pour le suivi des programmes de la Garantie pour la jeunesse : 2017 (décembre 2018).  
<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1143&langId=en#YGIF>

## Graphique 2.4. De nombreux États membres de l'Union européenne sont proches des objectifs de Barcelone relatifs à la fréquentation des structures d'accueil des jeunes enfants

Pourcentages d'enfants de 0 à 2 ans inscrits dans une structure d'EAJE (niveau 0 de la CITE et autres services agréés d'EAJE) et d'enfants de 3 à 5 ans inscrits en structure d'EAJE (niveau 0 de la CITE-2011) ou à l'école primaire (niveau 1 de la CITE-2011), 2016 ou dernière année disponible



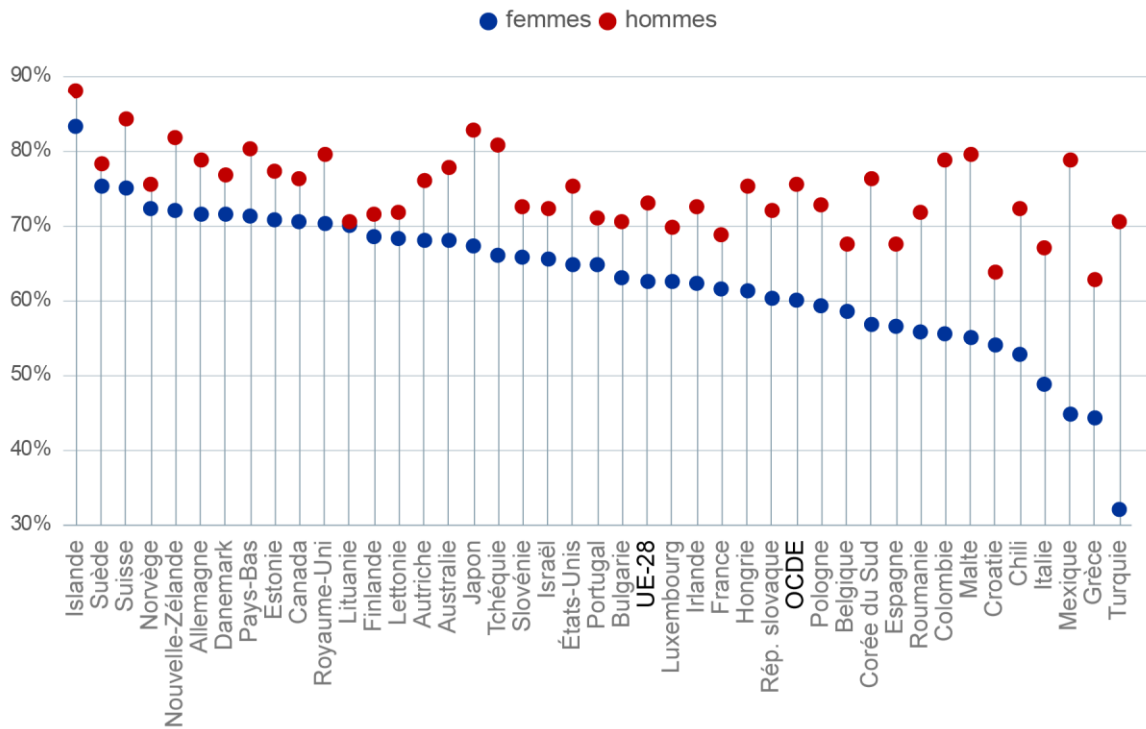
Source : Base de données de l'OCDE sur la famille (<http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>). Voir l'Indicateur PF3.2 pour de plus amples renseignements.

a) Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

b) Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

**Graphique 2.5. Les écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes sont souvent plus faibles dans les pays de l'UE que dans l'OCDE**

Taux d'emploi par sexe, population âgée de 15 à 64 ans, 2017



Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi (<http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm>).

a) Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

b) Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

**Défis et solutions proposées**

- **Au vu de la faible mobilité sur le marché du travail à l'échelle de l'Union, améliorer la reconnaissance des qualifications des citoyens** et élargir les possibilités d'harmonisation des qualifications professionnelles par une convergence des études et des diplômes, afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles. Assurer l'accès à la sécurité sociale et la transférabilité des droits à pension complémentaire revêt aussi une importance déterminante pour la mobilité.
- **Réformer le budget de l'UE** en augmentant les investissements dans la R-D, en ciblant davantage les fonds alloués à la cohésion et les dépenses agricoles afin de corriger plus efficacement les fractures régionales, et accroître les fonds destinés à aider les jeunes peu qualifiés, notamment en renforçant le programme Erasmus+.



### Section 3. Investir dans l'éducation et les compétences

#### Réalisations

**En Europe, le taux de scolarisation est élevé.** Dans les pays de l'UE, en moyenne, en 2016, pas moins de 90 % des enfants âgés de 4 à 17 ans étaient scolarisés<sup>7</sup>. À 87 %, le taux de scolarisation des 15-19 ans dans l'UE se révèle supérieur à la moyenne de l'OCDE, établie à 85 %<sup>8</sup>. De même en ce qui concerne les 3-5 ans, l'UE se situe au-dessus de cette moyenne (89 % contre 86 %)<sup>9</sup>. En moyenne, les dépenses directes des pays de l'UE au titre des établissements d'enseignement avoisinaient 10 000 EUR par élève en 2015, soit légèrement plus que la moyenne de l'OCDE<sup>10</sup>. Les pays de l'UE mettent en commun leurs pratiques nationales en matière d'éducation et de formation professionnelles dans l'enceinte du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP).

**Les établissements d'enseignement supérieur européens attirent de nombreux étudiants internationaux.** Pôle d'attraction de premier ordre, l'UE accueillait 1.6 million d'étudiants internationaux (y compris intra-UE) dans ses filières universitaires en 2016, un chiffre en progression de 13 % par rapport à 2013<sup>11</sup>.

**L'UE a créé le plus vaste espace de mobilité dans l'enseignement au monde.** Les Européens constituent le deuxième plus gros contingent d'étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE (graphique 3.1) derrière leurs homologues asiatiques. Ils étaient 845 000 en 2016 à franchir les frontières dans le cadre de leurs études, dont 80 % pour s'inscrire dans le système d'enseignement supérieur d'un autre pays européen. Le Processus de Bologne (dans lequel sont désormais engagés bien des pays n'appartenant pas à l'UE) et la mise en place de l'Espace européen de l'enseignement supérieur participent à une intégration plus poussée des systèmes éducatifs de la région. Le programme Erasmus+ a favorisé la mobilité des étudiants et des apprenants à cette même échelle. Entre 2014 et 2020, ce sont plus de 4 millions d'individus qui auront pu se former dans ce cadre dans un autre pays d'Europe, ou même ailleurs, parmi lesquels 2.2 millions d'étudiants du supérieur<sup>12</sup>. Ces diverses initiatives amènent une plus grande compréhension entre les cultures et forgent une identité européenne qui transcende les frontières, grâce à la libre circulation des personnes dans l'espace Schengen.

**L'UE aide ses membres à investir davantage dans les compétences.** La Nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, le Fonds social européen (FSE) et Erasmus+ sont les moyens utilisés par l'UE pour aider ses membres à améliorer la qualité et la pertinence des formations (notamment les compétences numériques) et à analyser l'évolution de la demande de compétences et d'emplois. Le FSE finance des mesures axées sur l'enseignement et la formation ayant notamment pour objectif d'investir dans le développement des compétences des populations défavorisées. Entre 2014 et 2017, le FSE et l'Initiative pour l'emploi des jeunes ont financé la formation de 15.3 millions de personnes, dont 7.9 millions de chômeurs et 4.9 millions d'inactifs. À travers l'Alliance européenne pour l'apprentissage, la Garantie pour la jeunesse, le Pacte européen pour la jeunesse et le programme ErasmusPRO, la Commission européenne, réunissant États, entreprises et établissements d'enseignement, a créé près de 1.3 million de places en apprentissage, de stages et d'emplois de premier échelon depuis 2013<sup>13</sup>.

**L'éducation numérique est l'une des priorités de l'UE.** Alors que 90 % des emplois exigent au minimum des compétences numériques de base, seuls 45 % de la population et 37 % des travailleurs de l'UE possèdent des aptitudes suffisantes dans ce domaine. La Coalition en faveur des compétences et des emplois dans le secteur du numérique est l'une des dix actions de la nouvelle Stratégie en matière de compétences qui réunit États membres, entreprises, partenaires sociaux, organisations non gouvernementales et acteurs de l'enseignement et de la formation autour d'un objectif commun : former un million de jeunes chômeurs aux emplois du secteur des TIC d'ici 2020.

---

<sup>7</sup> OCDE (2018), Regards sur l'éducation.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Ibid.

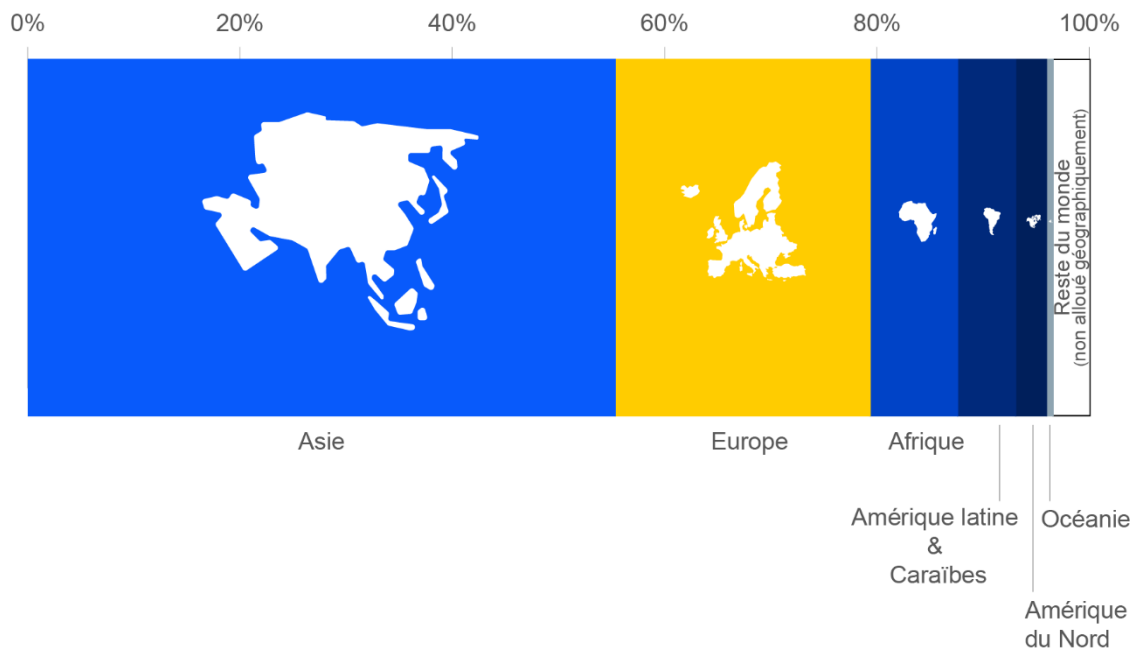
<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Commission européenne : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/key-figures\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/key-figures_fr)

<sup>13</sup> Commission européenne : [Factsheet New Skills Agenda for Europe](#)

### Graphique 3.1. De nombreux étudiants européens acquièrent une expérience internationale

Répartition des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE, selon la région d'origine (2016)



Source : OCDE (2018), *Regards sur l'éducation* (base de données), <http://stats.oecd.org>.

#### Défis et solutions proposées

- **Il est encore possible de renforcer les compétences des étudiants**, afin de contribuer à favoriser la croissance économique et le développement social. L'UE s'est donné un objectif ambitieux : réduire d'ici 2020 la proportion de jeunes de 15 ans ayant des difficultés en lecture, en mathématiques ou en science à moins de 15 % dans les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA). L'enquête PISA 2015 révèle en effet qu'à l'échelle des 28 États membres de l'UE, les élèves ne possédant pas le niveau élémentaire attendu représentent 19.7 % de l'effectif total en ce qui concerne l'écrit, 22.2 % pour les mathématiques et 20.6 % pour les sciences.
- **Réduire le risque d'inadéquation des qualifications, accompagner plus efficacement les individus, quel que soit leur âge, et mettre au point des outils de suivi des besoins en compétences.** Le renforcement des compétences transversales et numériques favoriserait l'égalité des chances, et aiderait également les petites et moyennes entreprises (PME) à trouver les aptitudes dont elles ont besoin à l'ère du numérique. L'UE pourrait y contribuer en établissant des définitions communes des besoins en compétences et en aidant à élaborer des outils permettant de suivre, grâce aux données, les déficits de qualifications.
- **Favoriser la mobilité internationale des étudiants**, ce qui nécessite des ressources suffisantes et la reconnaissance des résultats. Accroître les dépenses en faveur des programmes de mobilité tels qu'Erasmus+ et en faciliter l'accès, quel que soit le milieu socioéconomique d'origine. Par ailleurs, une plus grande convergence et une reconnaissance automatique des qualifications et des résultats des périodes d'apprentissage dans l'ensemble de l'UE favoriseraient encore davantage la mobilité des étudiants.
- **Améliorer l'insertion professionnelle des immigrés**, par des efforts plus importants en faveur de l'acquisition de nouvelles compétences ou de la reconnaissance des compétences existantes. Des mécanismes d'évaluation et de reconnaissance des compétences informelles, la participation à des cours de langue et un taux d'inscription plus élevé dans les programmes d'éducation et de formation professionnelles permettraient d'améliorer les perspectives professionnelles des immigrés et des réfugiés.

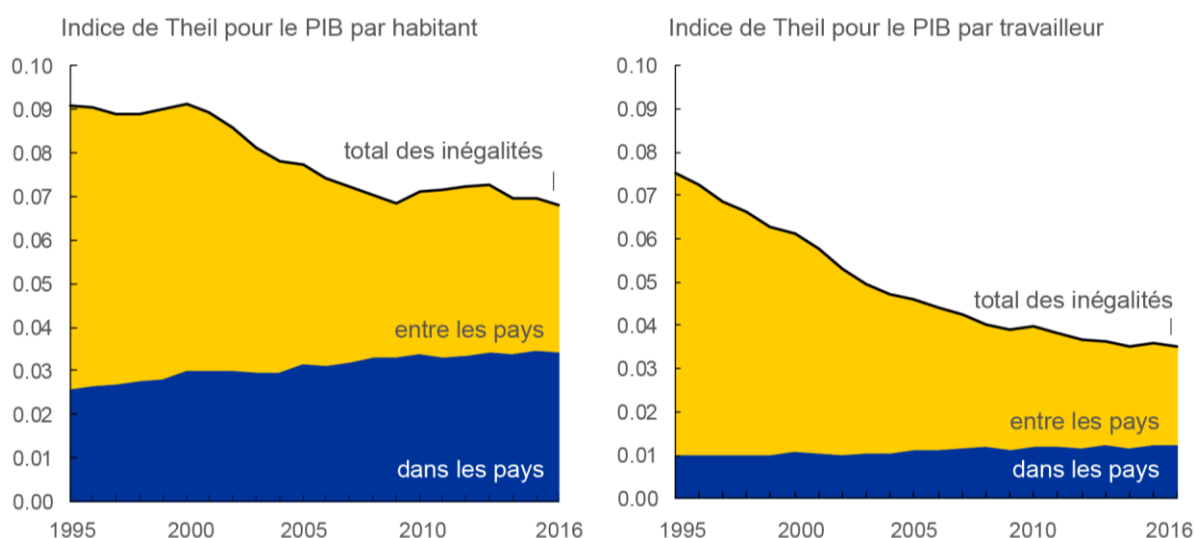
## Section 4. Favoriser la réduction des disparités régionales

### Réalisations

**La convergence entre les régions est essentielle dans le modèle de croissance européen.** La politique de cohésion de l'UE vise à réduire les disparités régionales et à promouvoir le développement durable dans l'ensemble des régions européennes.

Depuis 1995, les inégalités régionales entre les pays se sont largement atténuées, même si la crise de 2008 a temporairement mis à mal certains acquis. Les inégalités de PIB entre les régions européennes ont reculé d'environ 25 %. L'écart entre les régions à faible revenu par habitant et les autres régions de l'UE s'est considérablement réduit<sup>14</sup>, et ce malgré le lent creusement des inégalités régionales de PIB au sein de la plupart des pays de l'UE et dans d'autres parties du monde. La réduction des inégalités de PIB par actif occupé est intervenue à un rythme encore plus soutenu et dans une plus grande mesure que la réduction des inégalités de PIB par habitant (graphique 4.1).

**Graphique 4.1. Les inégalités régionales entre les pays de l'Union européenne se sont atténuées**



Source : OCDE (2019), Statistiques régionales de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-en>.

**Un tiers du budget de l'UE est alloué à la réduction des disparités économiques et structurelles entre les régions de l'UE.** Entre 2014 et 2020, l'UE aura dépensé 350 milliards EUR en investissements au titre de sa politique de cohésion pour stimuler la croissance et l'emploi dans les régions d'Europe, dont 16 % dirigés vers les réseaux de transport et les infrastructures énergétiques. Si ces efforts sans précédent de solidarité à l'échelle mondiale se sont traduits par des résultats significatifs, il reste encore beaucoup à faire, étant donné que les disparités économiques régionales au sein de l'UE restent importantes.

**Les investissements consentis au titre de la politique de cohésion de l'UE ont plus que doublé pour les régions à faible revenu,** par rapport à la taille de leur économie régionale – passant de 7 % au cours de la période de programmation 2000-06 à 15 % au cours de la période de programmation 2007-13<sup>15</sup>.

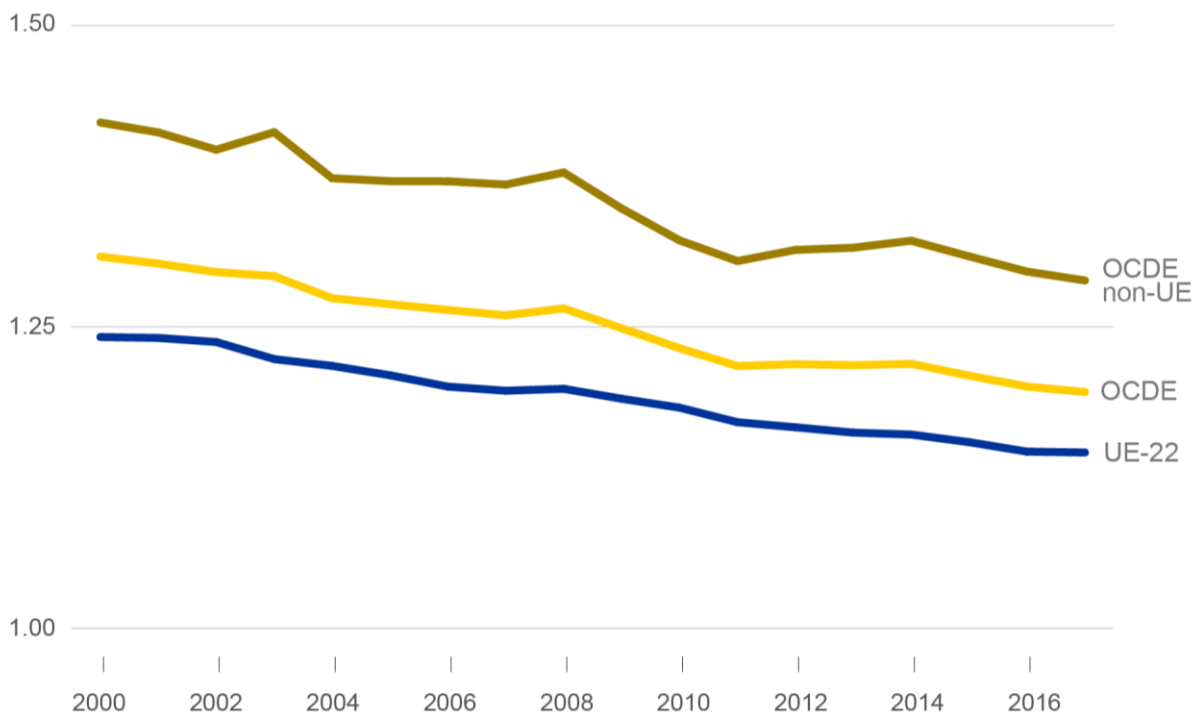
**La plupart des pays de l'UE ont réduit les disparités régionales en termes d'accès à l'internet et à l'éducation.** Parmi les pays de l'UE, les différences d'accès à internet entre les régions les plus performantes et les moins performantes (représentant 10 % de la population) ont diminué de plus de 30 % entre 2007 et 2017. Les différences régionales en termes de ménages diplômés du deuxième cycle du secondaire au moins ont reculé de 8 % entre 2000 et 2017 (graphique 4.2).

<sup>14</sup> Source : illustration de l'auteur à partir de données de l'OCDE (2019), Statistiques régionales de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-en>

<sup>15</sup> Source : illustration de l'auteur à partir de données de la Commission européenne ; voir <https://cohesiondata.ec.europa.eu/>

## Graphique 4.2 Les inégalités régionales en termes de niveaux d'études ont reculé de 8 % dans les pays de l'Union européenne

Part de la main-d'œuvre diplômée du deuxième cycle du secondaire au moins, ratios des 10 % supérieurs aux 10 % inférieurs, grandes régions (TL2)



Note : Les données agrégées de l'UE et de l'OCDE sont de simples moyennes des ratios des 10 % supérieurs aux 10 % inférieurs.  
Source : base de données des Statistiques régionales de l'OCDE.

### Défis et solutions proposées

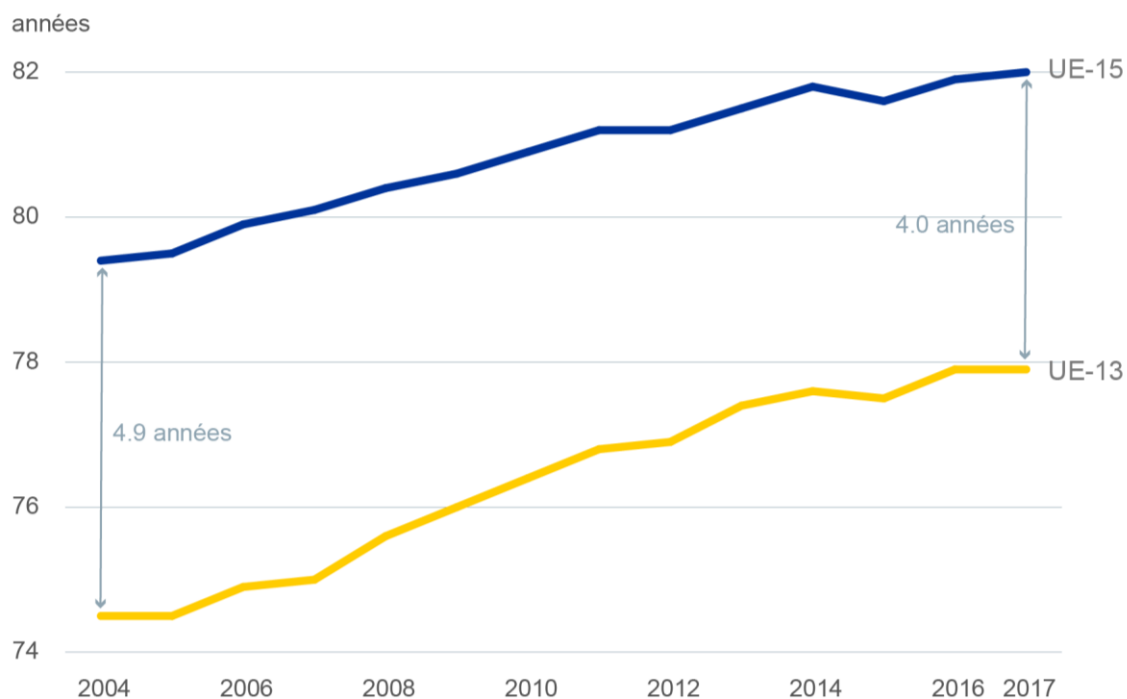
- **Dans un contexte de taux de chômage élevés dans de nombreuses régions et de faible investissement public, les pays de l'UE devraient élaborer des politiques nationales de meilleure qualité et l'UE devrait améliorer sa politique de cohésion** afin de lutter contre les écarts régionaux de PIB par habitant et d'aider les personnes laissées de côté. Le chômage des jeunes reste supérieur à 50 % dans certaines régions d'Italie et de Grèce. Il devrait être de plus en plus difficile, dans de nombreuses régions, de conserver des infrastructures de bonne qualité, de préserver les services publics et de gérer la transition numérique et environnementale. Aussi, l'UE pourrait améliorer l'efficacité de sa politique de cohésion, en concentrant les dépenses sur les investissements dans le capital humain, l'innovation et les infrastructures de réseau et sur les liens entre les régions (notamment entre les zones urbaines et rurales), tout en continuant de promouvoir une approche des politiques fondée sur la zone géographique, mais aussi en donnant la priorité aux dépenses en faveur de la cohésion dirigées vers les régions les plus pauvres.
- **Certains pays peinent à absorber efficacement les fonds de l'UE, d'où la nécessité d'améliorer la gestion de ces fonds.** Des taux de cofinancement national plus élevés pour les fonds de l'UE pourraient contribuer à accroître l'efficacité des dépenses et à améliorer la sélection des projets. L'allègement des procédures administratives par la création d'un corpus réglementaire unique en matière de financement de l'UE pourrait contribuer à renforcer l'efficacité de la politique de cohésion et à accélérer le démarrage des projets. Dans de nombreux pays, il y a largement matière à améliorer les pratiques relatives à la passation des marchés publics, en recourant dans le même temps davantage à des modes électroniques d'administration et de passation de marchés publics de manière à accroître l'efficacité et à réduire les positions dominantes. Le Parlement européen a apporté son soutien à la création d'un parquet européen pour renforcer la lutte contre la fraude liée à l'utilisation des fonds de l'UE. Tous les États membres de l'UE devraient adhérer à ce nouveau dispositif.
- **Les efforts visant à mettre en œuvre les réformes structurelles se sont essouffés, d'où la nécessité de continuer d'aider les pays à déterminer et à mettre en œuvre leurs priorités de réforme.** Les politiques régionales devraient rester intégrées dans l'ensemble des mesures structurelles. À cet égard, il convient de se féliciter des initiatives récentes de la Commission européenne visant à renforcer les capacités des pays de l'UE en termes de conception et d'application des réformes structurelles aux niveaux central et local.

## Section 5. Améliorer les résultats en termes de santé

### Réalisations

- **Les Européens vivent relativement longtemps, en bonne santé.** L'espérance de vie atteint désormais 80.9 ans en moyenne dans les pays de l'UE et l'espérance de vie en bonne santé plus de 68 ans<sup>16</sup>. L'écart d'espérance de vie à la naissance entre les pays qui ont adhéré à l'UE vers 2004 et ceux qui sont membres depuis plus longtemps a diminué de presque une année depuis cette date (graphique 5.1). Toutefois, de vastes inégalités persistent en termes d'espérance de vie en fonction du statut socioéconomique, étant donné que les individus ayant un niveau d'études élevé peuvent espérer vivre six années de plus que les individus ayant un faible niveau d'études.

Graphique 5.1. L'écart d'espérance de vie entre l'UE15 et l'UE13 s'est réduit depuis 2004



Note : UE15 et UE13 sont les moyennes non pondérées de l'espérance de vie à la naissance dans les pays qui ont adhéré à l'Union européenne avant 2004 (UE15), et ceux qui l'ont fait en 2004 ou après cette date (UE13).

Source : Base de données d'Eurostat.

**Les pays de l'UE sont pour la plupart parvenus à mettre en place une couverture universelle (ou quasi-universelle) pour un ensemble de services de santé de base.** Cette couverture, qui atteint 97 % dans l'UE, inclut les consultations médicales, les analyses et examens ainsi que les soins hospitaliers<sup>17</sup>. En moyenne, dans les pays de l'UE, 18 % des dépenses de santé sont à la charge des ménages<sup>18</sup>.

**L'UE facilite l'accès aux soins de santé des citoyens de l'UE dans l'ensemble du bloc.** Le système de la *Carte européenne d'assurance maladie* permet en effet aux citoyens de l'UE de recevoir un traitement médical dans un autre État membre, gratuitement ou à moindre coût.

**L'UE encourage la réduction de la consommation de tabac.** Le tabagisme est en effet l'une des premières causes de décès prématuré. La Directive sur les produits du tabac, qui est entrée en vigueur dans tous les États membres de l'UE en mai 2016 (même si la transposition de la Directive dans la législation nationale varie beaucoup), rend obligatoires les mises en garde de grande taille sur les emballages, fixe des règles de sécurité pour les cigarettes électroniques, et cible en particulier les jeunes. L'UE est également active en ce qui concerne le renforcement de la législation antitabac dans les lieux publics. Des mesures antitabac efficaces, comme celles mises en œuvre par la Directive, contribuent à diminuer la prévalence du tabagisme.

<sup>16</sup> OCDE (2017), Panorama de la santé : Les indicateurs de l'OCDE.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Ibid.

**La Stratégie pour un marché unique numérique fixe des objectifs pour améliorer le secteur de la santé et des soins dans l'ensemble de l'UE.** Par exemple, ces améliorations visent à partager les données de santé à caractère personnel au-delà des frontières, à renforcer l'autonomie des citoyens et à développer les soins personnalisés par le biais de solutions de santé électronique (*e-health*) et de nouveaux modèles de soins.

**L'application active du droit de la concurrence, au niveau de l'UE et au niveau national, contribue à améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de l'offre de soins.** La concurrence accrue dans le secteur pharmaceutique a permis de proposer, dans certains pays, des médicaments plus abordables et un choix élargi aux patients et aux systèmes de santé, et a aussi stimulé l'innovation.

### **Défis et solutions proposées**

- **Les inégalités d'accès des différents groupes socioéconomiques à des soins de santé de qualité, mais aussi en termes de résultats, exigent de prendre des mesures au niveau national afin de combler ces écarts** en venant en aide aux populations les plus vulnérables. L'UE encourage l'évaluation des résultats de santé qui comptent le plus pour les individus, ce qui peut servir d'outil pour améliorer la conception et la mise en œuvre des politiques nationales.
- **Diminuer l'exposition aux facteurs de risque permettrait de réaliser des gains supplémentaires sur un plan général mais aussi d'atteindre une plus grande convergence de l'espérance de vie dans l'ensemble de l'UE.** L'UE continue d'encourager les efforts nationaux visant à réduire l'exposition aux facteurs de risque pour les maladies chroniques non transmissibles.

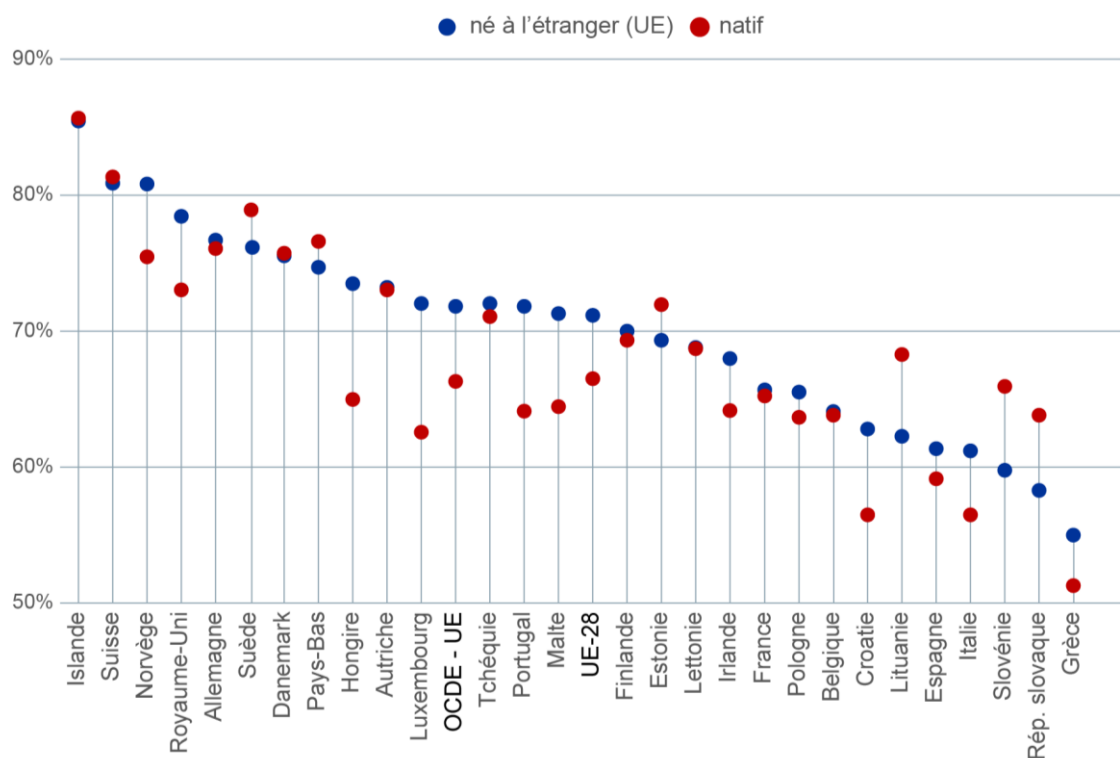
## Section 6. Tirer parti des avantages des migrations internes et externes

### Réalisations

**La libre circulation au sein de l'UE a de vastes retombées positives.** Environ 18 millions de personnes dans l'UE sont nées dans un autre pays de l'UE, et les déplacements intra-UE expliquent presque la moitié des migrations permanentes enregistrées dans l'UE ces 12 dernières années. En outre, plus de 2 millions de citoyens européens travaillent provisoirement dans un autre pays de l'UE chaque année. L'espace Schengen apporte des avantages économiques annuels estimés en dizaines de milliards d'euros<sup>19</sup>. Dans une certaine mesure, les flux migratoires intra-UE varient en fonction des conditions économiques, servant par conséquent de mécanisme régulateur pour les marchés du travail locaux. D'après les données disponibles dans l'OCDE, la libre circulation a fait baisser le chômage en Europe, les individus quittant les zones au chômage élevé pour rejoindre celles en pénurie de main-d'œuvre<sup>20</sup>. Les immigrants originaires de l'UE affichent un taux d'emploi supérieur (71 %) à celui des personnes nées dans le pays (66.5 %), et beaucoup ont accepté d'occuper des emplois dont les locaux ne voulaient pas (graphique 6.1).

#### Graphique 6.1. Les immigrants originaires de l'Union européenne sont bien intégrés dans les pays de destination européens

Taux d'emploi des personnes nées dans le pays et de celles nées dans un autre pays de l'UE, 15-64 ans, 2015/16



Source : OCDE/UE (2018), Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrants.

**Les politiques de l'UE favorisent la mobilité de la main-d'œuvre.** La langue étant un obstacle important à la mobilité intra-UE, le fait d'étudier à l'étranger pourrait donc rehausser les perspectives de carrière, en améliorant la connaissance des langues étrangères. Les programmes européens de mobilité étudiante, comme Erasmus+, sont considérés par la population comme l'un des résultats les plus positifs de l'intégration européenne. Toutefois, les fonds du programme Erasmus+ pour 2014-2020 représentent 1.3 % du budget de l'UE, ce qui permet à seulement 4 % environ des jeunes Européens de bénéficier d'une telle mobilité pendant leurs études. L'augmentation du nombre de travailleurs détachés (individus qui, pendant une période de temps limitée, exercent leur activité professionnelle sur le territoire d'un État de l'UE autre que celui où ils travaillent normalement) suscite par ailleurs des tensions, notamment parce que certaines stratégies visant à contourner la loi pourraient entraîner un manque à gagner fiscal excessif ou des violations des droits des travailleurs.

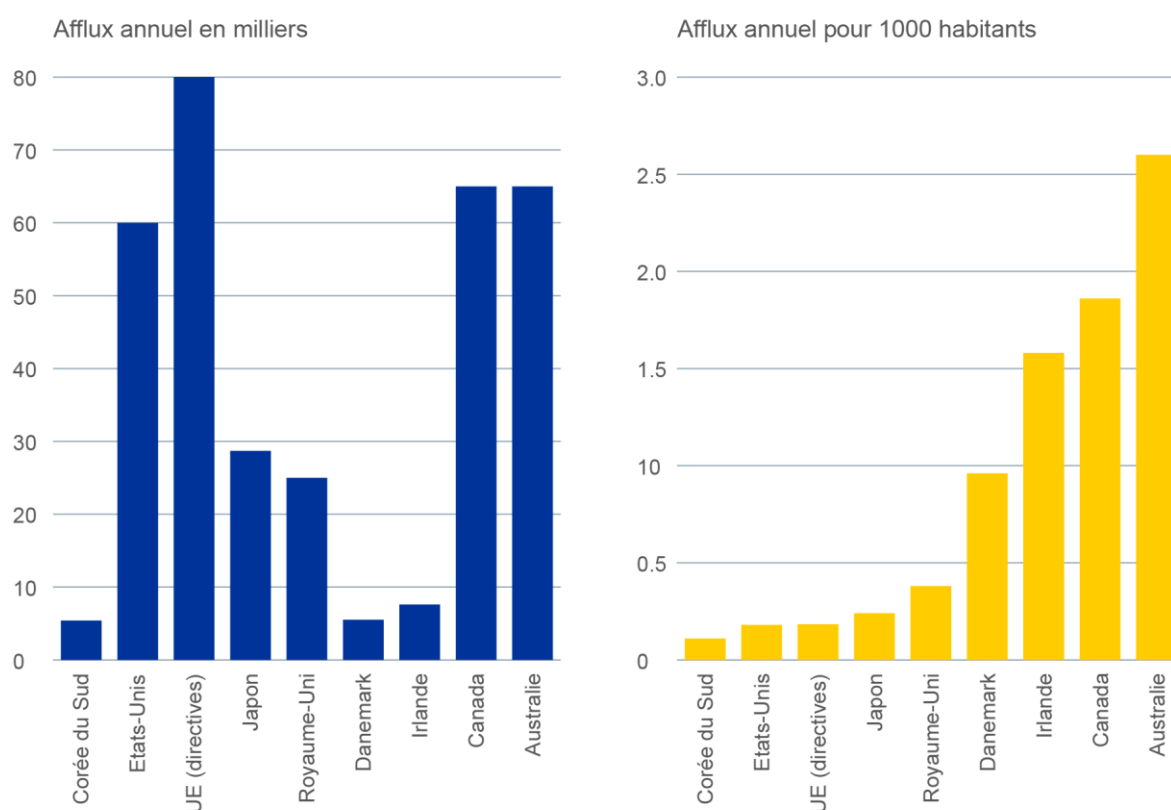
<sup>19</sup> Parlement européen (2016), The Cost of Non-Schengen: the Impact of Border Controls within Schengen on the Single Market.

<sup>20</sup> OCDE (2014), Migration as an Adjustment Mechanism in the Crisis? A Comparison of Europe and the United States, [https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/migration-as-an-adjustment-mechanism-in-the-crisis-a-comparison-of-europe-and-the-united-states\\_5jzb8p51gvhl-en?mlang=fr](https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/migration-as-an-adjustment-mechanism-in-the-crisis-a-comparison-of-europe-and-the-united-states_5jzb8p51gvhl-en?mlang=fr)

**L'UE en tant que marché du travail unique a davantage d'atouts pour attirer les talents internationaux que la somme des pays pris isolément.** La course aux talents se joue à l'échelle mondiale et, de nombreux membres de l'UE n'ayant pas atteint leurs objectifs, l'UE affiche une part de travailleurs migrants hautement qualifiés et mobiles à l'international qui est inférieure à celle d'autres blocs. L'UE dans son ensemble est plus attractive parce qu'elle offre un permis de séjour standardisé aux travailleurs hautement qualifiés. Néanmoins, le système de la Carte bleue européenne, qui offre un permis de séjour et de travail aux ressortissants de pays non membres de l'UE/EEE, pourrait être modernisé et ses critères et procédures d'attribution simplifiés afin qu'il soit plus souvent utilisé (graphique 6.2). L'UE a contribué à faire en sorte que les conditions pour les étudiants internationaux dans les pays de l'UE soient plus transparentes et accessibles. Les pays de l'UE qui ont appliqué ces conditions ont vu leur capacité à attirer des étudiants internationaux s'améliorer, alors même que l'attractivité de pays en dehors de l'UE a baissé (graphique 6.3). L'UE a également favorisé l'amélioration des conditions nationales du regroupement familial pour les conjoints et les enfants des travailleurs migrants hautement qualifiés, les pays membres étant devenus plus attractifs pour cette catégorie de personnes.

**Graphique 6.2. Les pays de l'Union européenne qui participent au programme de la Carte bleue européenne accueillent relativement plus de travailleurs migrants qualifiés**

Nombre de permis délivrés à des travailleurs migrants qualifiés, 2015 ou année la plus récente, sélection de destinations, en valeur absolue et en part de la population



Source : OCDE/UE (2016), Recruiting Immigrant Workers: Europe 2016.

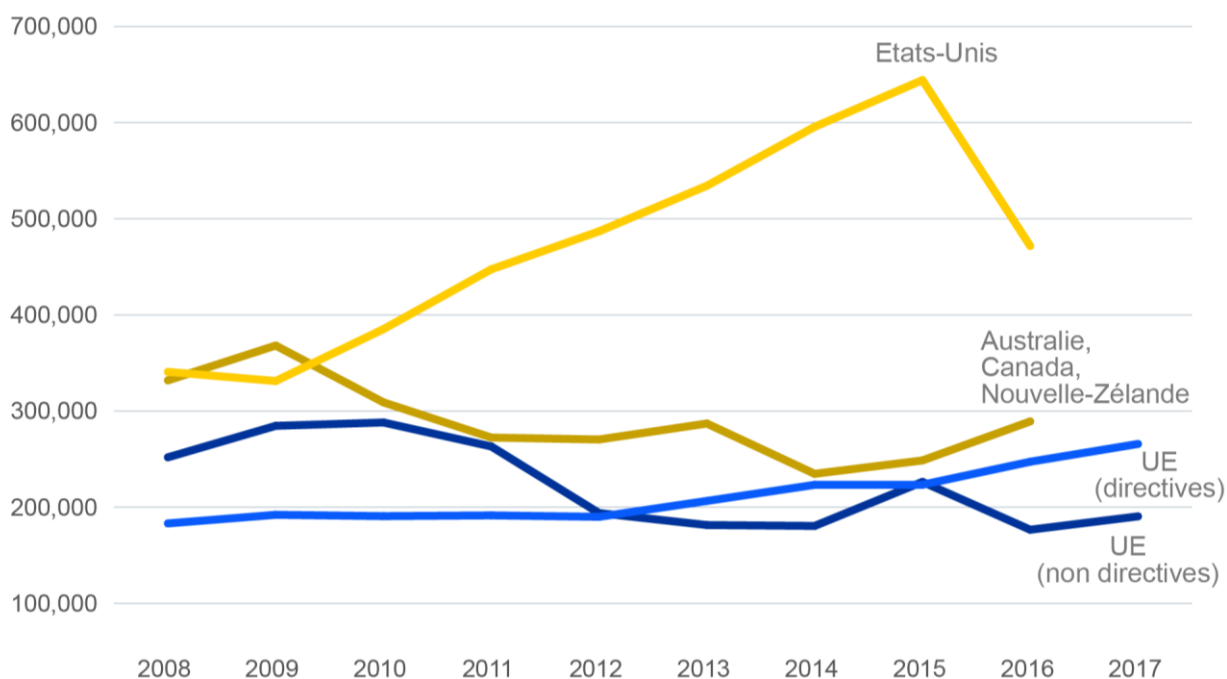
**L'UE aide les pays à déployer leur politique d'intégration des immigrés.** L'UE organise l'échange d'expériences et apporte de l'aide dans le domaine de l'intégration des immigrés et de leurs enfants par le biais du Réseau européen d'intégration et de divers fonds. L'UE a mis au point des outils d'évaluation des compétences et qualifications étrangères. Conjointement avec l'OCDE, l'UE permet d'assurer un suivi régulier des résultats des immigrés et de leurs enfants en termes d'intégration. Ce suivi est utile aux pays parce qu'il leur fournit des analyses comparatives afin de mettre leurs résultats en perspective et qu'il recense et examine les enjeux communs.

**L'UE a été confrontée ces dernières années à un afflux de réfugiés et à une crise humanitaire majeure, avec des difficultés pour définir une politique commune.** Aucun pays ne peut, de façon isolée, faire face à la complexité des crises liées aux migrations humanitaires et forcées, mais les préférences nationales de certains pays ont compromis les efforts pour accueillir et intégrer les réfugiés et les demandeurs d'asile. Compte tenu des perspectives d'évolution de ces flux, il est important pour les membres de l'UE de renforcer leur coopération stratégique dans ce domaine.



### Graphique 6.3. L'Union européenne attire des effectifs d'étudiants internationaux en augmentation constante

Flux d'entrées des étudiants internationaux, 2008-2017, principales destinations dans l'OCDE. Pays de l'UE couverts par les Directives et non couverts par les Directives (Royaume-Uni, Irlande, Danemark). Étudiants internationaux intra-UE non inclus.



Source : OCDE/UE (2016), Recruiting Immigrant Workers: Europe 2016.

#### Défis et solutions proposées

- **Renforcer la mobilité de la main-d'œuvre entre pays de l'UE.** Accroître les dépenses consacrées aux programmes de mobilité comme Erasmus+ et les ouvrir à davantage de bénéficiaires, y compris en prenant des mesures ciblées en faveur des groupes défavorisés. Accélérer la reconnaissance des qualifications professionnelles par le biais d'une meilleure harmonisation des programmes d'enseignement professionnel.
- **Atténuer les difficultés d'accès aux professions réglementées, qui entravent la mobilité de la main-d'œuvre au sein du marché unique.** Dans de nombreux pays de l'UE, le nombre de professions réglementées est trop élevé. Pour renforcer la mobilité, il serait utile de réduire le nombre de professions réglementées et les qualifications requises pour y accéder, tout en prévenant la détérioration de la qualité des services.
- **Offrir les mêmes conditions à tous.** Il est nécessaire, pour inciter davantage à la mobilité, de mieux harmoniser les systèmes de sécurité sociale, ou au moins de garantir la portabilité des droits, et de mieux protéger les droits sociaux des travailleurs, par le biais du strict respect du droit du travail et du droit fiscal. Au niveau de l'UE, la future Autorité européenne du travail, qui vise à mieux coordonner la conception et l'organisation transfrontières d'inspections communes dans les domaines du travail, de la sécurité sociale et de la fiscalité, marque un pas dans la bonne direction. Elle devrait être pleinement opérationnelle d'ici 2023.
- **Réviser le système de la Carte bleue européenne pour harmoniser les conditions, les procédures et les droits** afin que ce système soit plus largement utilisé.
- **Faire face à une crise majeure des réfugiés en protégeant ensemble les frontières extérieures de l'UE.** Les pays d'accueil doivent partager la charge des mesures prises pour faire face aux pics de demandes de protection internationale, et coopérer avec les pays tiers pour faciliter les retours et les réintégrations durables. L'UE est à cet égard le niveau d'action approprié. Les instruments de l'UE qui permettent d'anticiper et de suivre les flux de réfugiés sont largement utilisés et pourraient encore être consolidés pour intensifier les efforts de coordination. Grâce à l'UE, les garde-frontières travaillent ensemble pour faire barrage aux entrées illégales et illicites aux frontières extérieures. La création en 2016 de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes a été essentielle au renforcement de la protection des frontières extérieures de l'UE, mais il faudrait consolider encore cet organisme tout en continuant de prendre en considération les aspects humanitaires.

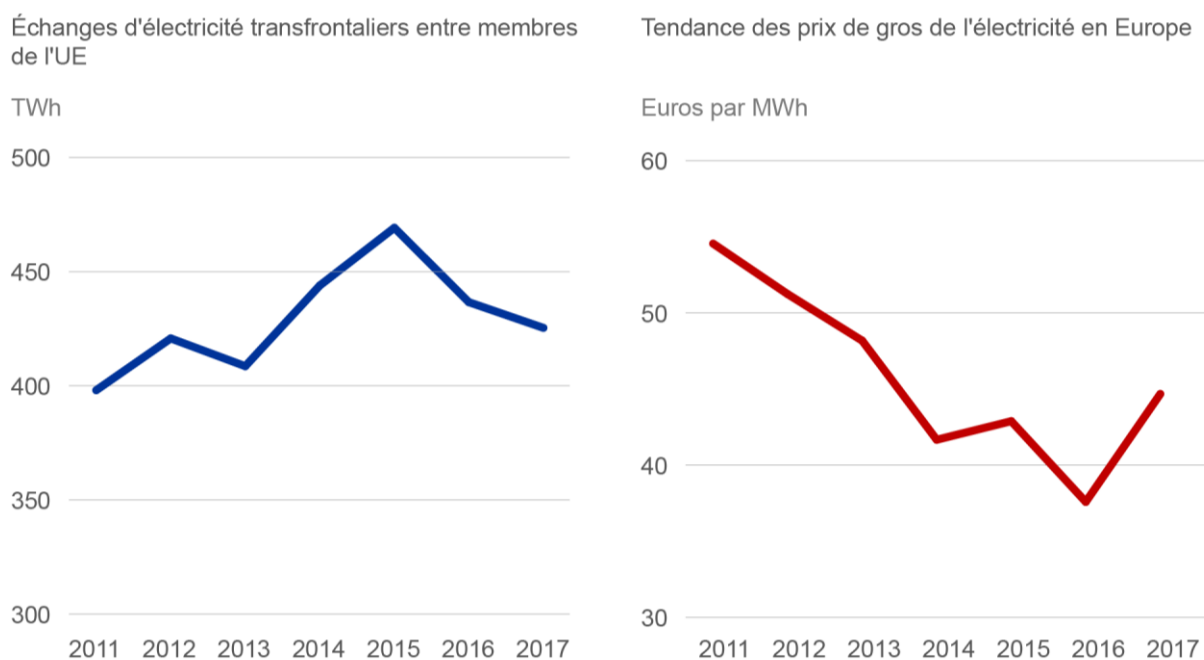
# POUR UNE EUROPE PLUS RÉILIENTE, À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ET DES INTERCONNEXIONS

## Section 7. Poursuivre l'intégration des économies

### Réalisations de l'Union européenne

**Le marché unique, qui vise à instaurer la liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, a déjà produit des résultats remarquables.** Selon les estimations de la Commission européenne, les retombées du marché unique représentent de 8 à 9 % du PIB de l'UE, compte tenu des effets directs induits sur les échanges et la concurrence<sup>21</sup>. Le marché unique a permis d'élargir et d'améliorer les choix offerts aux consommateurs tout en abaissant les prix. Il a notamment contribué au développement des interconnexions entre les différents marchés de l'électricité, assurant les conditions d'une baisse des prix de l'électricité pour les consommateurs (graphique 7.1). Le marché unique des services se développe, en partie grâce aux nouvelles règles de l'UE, mais aussi aux réformes de l'action publique engagées dans les pays membres. Ces réformes ont pour effet d'abaisser les coûts inutiles provoqués par des normes réglementaires nationales restrictives ou fortement divergentes, et permettent aux entreprises, en particulier aux PME, d'accroître leur productivité et de contribuer à la création d'emplois nouveaux et de meilleure qualité.

### Graphique 7.1. En Europe, les prix moyens de l'électricité ont baissé à mesure que l'interconnexion progressait



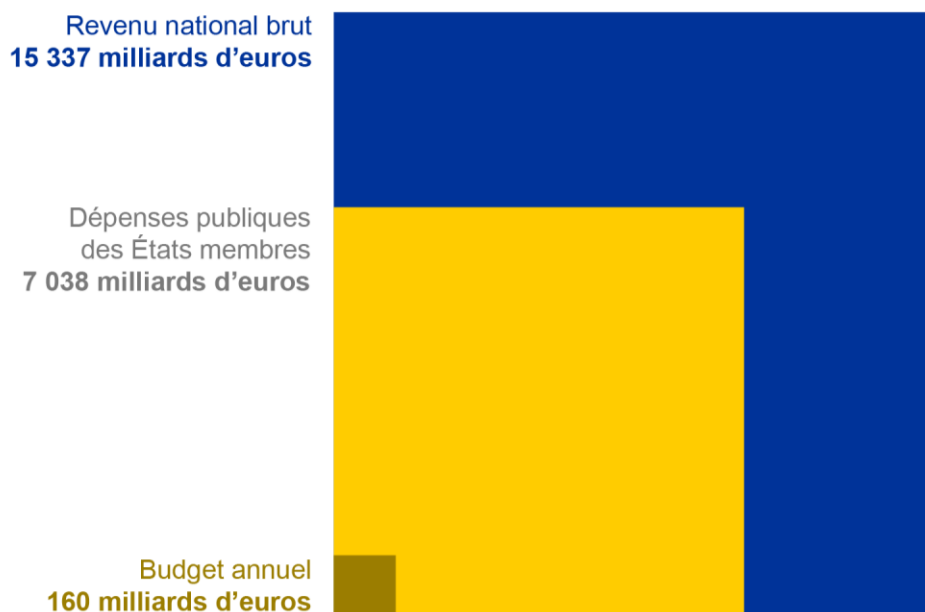
Source : ACER (Agence de coopération des régulateurs de l'énergie) et CEER (Conseil des régulateurs européens de l'énergie) (2018), *Annual Report on the Results of Monitoring the Internal Electricity and Gas Markets in 2017*.

**Le parachèvement du marché unique pourrait engendrer des retombées importantes.** Si la libre circulation des biens au sein du marché unique est une réalité, il n'en va toujours pas de même pour les services. Par ailleurs, la mobilité des travailleurs au sein de l'UE, désormais facilitée, gagne du terrain. Toutefois, les opérations de prêt et d'investissement entre les États membres demeurent freinées par les obstacles réglementaires qui subsistent dans le droit interne des pays.

<sup>21</sup> Veld, J. (2019), Quantifying the Economic Effects of the Single Market in a Structural Macromodel, Discussion Paper 094.

**Le budget de l'UE a certes permis de financer un grand nombre de politiques publiques couronnées de succès, mais il doit être réformé.** Ce document consacre plusieurs sections à l'examen de politiques publiques œuvrant pour des objectifs socioéconomiques de première importance, depuis la convergence interrégionale à la mobilité des étudiants. Toutefois, dans la mesure où il représente à peine plus de 1 % du PIB de la région, le budget de l'UE a atteint ses limites (graphique 7.2) au regard des nouveaux besoins de financement qui se font jour.

**Graphique 7.2. Le budget de l'Union européenne est modeste**



Source : Commission européenne.

### Réalisations de la zone euro

**En 1999, l'euro est devenu la monnaie commune de 11 pays de l'UE.** Huit autres pays l'ont adopté depuis lors. La monnaie unique vient étayer le marché unique en éliminant la problématique des taux de change et en réduisant les frais de transaction pour les exportateurs comme pour les touristes.

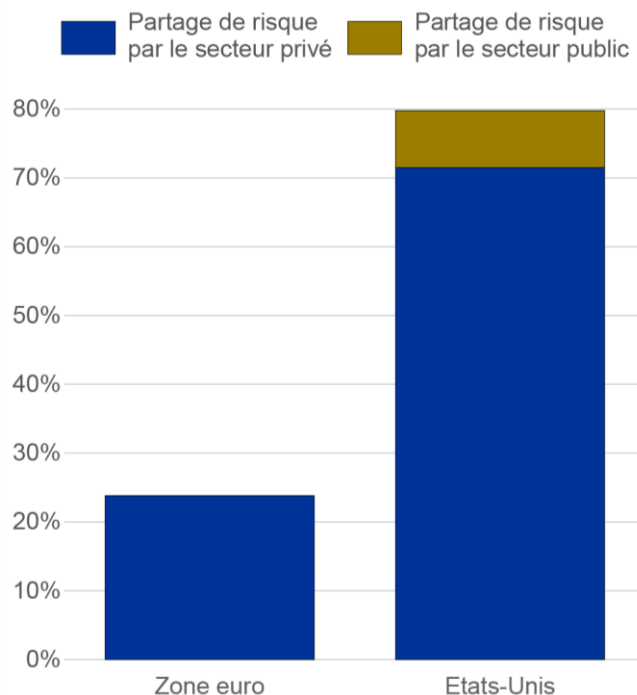
**La politique monétaire commune, conduite par la Banque centrale européenne (BCE), a assuré la stabilité des prix.** Depuis la création de l'euro, l'inflation est demeurée modeste, préservant le pouvoir d'achat des ménages et conférant à l'euro le statut de monnaie fiable, largement utilisée dans le monde entier. Les mesures audacieuses mises en œuvre par la BCE ont également aidé au rétablissement des économies de la zone euro après la crise financière mondiale et la crise des dettes souveraines qui s'est ensuivie.

**L'architecture de la zone euro dépasse aujourd'hui les fondamentaux posés par la monnaie unique et la politique monétaire commune.** Des dispositifs de prêt, en particulier le mécanisme européen de stabilité (MES), ont été mis en place afin d'octroyer des financements aux pays confrontés à une crise de liquidités. La construction de l'union bancaire suit son cours, avec le renforcement de la supervision des banques. En Europe, les banques sont mieux capitalisées qu'avant la crise, et les prêts non productifs ont globalement reculé ces dernières années. Toutefois, les banques de certains pays restent affectées par des niveaux élevés de prêts non productifs, qui freinent l'octroi de nouveaux prêts, et demeurent très exposées aux obligations souveraines.

**L'union économique et monétaire reste un chantier inachevé.** Les pays ne peuvent plus recourir à l'outil de la politique monétaire nationale pour surmonter des chocs négatifs. Pour fonctionner efficacement et promouvoir la prospérité de tous les pays membres, la zone euro doit disposer non seulement d'une architecture financière complète, autorisant un lissage des risques en recourant aux marchés de capitaux, mais aussi de sa propre capacité budgétaire. Ces deux nouvelles composantes permettraient d'atténuer les incidences des chocs économiques et financiers dans tous les pays (graphique 7.3).

### Graphique 7.3. Le partage transfrontalier des risques dans la zone euro est faible

En % du choc asymétrique total sur la production



*Note* : Le partage de risques publics désigne les transferts budgétaires transfrontaliers ; le partage de risques privés fait référence à l'effet de lissage exercé par les revenus des facteurs (capital et travail) issus d'activités transnationales et le fonctionnement transfrontalier des marchés du crédit.

*Source* : (2016), « Cross-border risk sharing after asymmetric shocks: Evidence from the euro area and the United States », Quarterly Report on the Euro Area, volume 15, n° 2.

#### Défis et solutions proposées pour l'Union européenne

- **L'UE ne dispose pas d'un budget suffisant pour accompagner la croissance et l'intégration de ses pays, et devrait allouer davantage de financements à la R-D et aux infrastructures transfrontières.** Les dépenses de R-D sont limitées à 13 % du budget de l'Union. Elles devraient être significativement accrues compte tenu de son faible potentiel de croissance et des données factuelles qui établissent la valeur ajoutée des initiatives d'aide à la R-D conduites à l'échelle de l'UE par rapport aux programmes nationaux. Le financement des nouvelles priorités supposera une hausse des contributions des États membres basées sur les revenus, ainsi que l'identification de nouvelles ressources et une réaffectation des dépenses, ou bien une approche associant ces différentes actions. De nouveaux financements pourraient être obtenus par l'abandon du système de rabais dont bénéficient certains des principaux contributeurs nets au budget de l'UE. En parallèle, la composition du budget pourrait être modernisée, en faveur d'un ciblage plus précis des nouvelles priorités recensées, telles que les infrastructures numériques.
- **Le marché unique doit être parachevé par l'adoption de nouvelles mesures qui consolident ses fondements, en particulier concernant les activités de services et la mobilité de la main-d'œuvre.** Le marché unique reste largement fragmenté et des obstacles subsistent dans des domaines essentiels comme les services, les transports, la finance, l'énergie ou encore les marchés numériques. À cet égard, des réformes du secteur des services, qui représente 75 % de l'économie de l'UE, revêtent une importance déterminante. Parmi les domaines à réformer en priorité, on peut citer la logistique, la distribution et le fret ferroviaire. Il conviendrait de simplifier les démarches administratives nécessaires pour mettre en place et réaliser des prestations transfrontières de services, et de publier des orientations relatives à l'application de la législation de l'UE.

- **Le processus de convergence n'est pas abouti, et suppose clairement, au titre de la politique de cohésion, des investissements plus ciblés au bénéfice des régions qui accusent un retard.** Un meilleur ciblage des investissements de l'UE renforcerait l'efficacité de la lutte contre les disparités régionales. De plus, pour contribuer plus activement à la convergence des revenus, les dépenses de cohésion devraient accorder une priorité accrue aux facteurs de croissance à long terme produisant des effets d'entraînement attestés à l'échelle internationale, tels que le capital humain, l'innovation et les transports, les réseaux énergétiques et numériques.

#### **Défis et solutions proposées pour la zone euro**

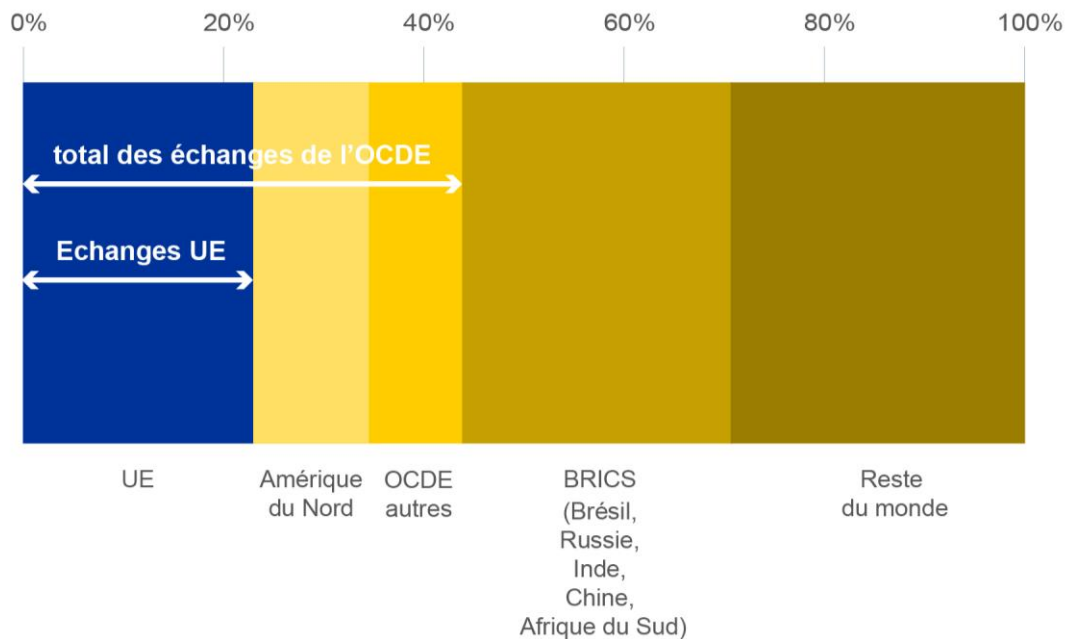
- **L'union bancaire reste incomplète en l'absence de mécanismes communs pour l'assurance des dépôts et le financement de la résolution bancaire.** Les déposants devraient pouvoir bénéficier de la même protection dans toute la zone euro, et le soutien aux banques en difficulté devrait être financé, en dernier ressort, par les actionnaires ou d'autres investisseurs, plutôt que par les contribuables des différents pays. Pour mieux dissocier les banques des finances publiques nationales, il convient de favoriser une plus grande diversification des obligations souveraines détenues par les banques. En outre, une résolution rapide des prêts non performants restants stimulerait l'activité de crédit et d'investissement.
- **Améliorer les conditions de financement des entreprises et le partage des risques entre pays grâce à une intégration accrue des marchés de capitaux.** Il convient de réduire les obstacles réglementaires à la mobilité des capitaux, par exemple ceux qui résultent de la diversité des régimes nationaux d'insolvabilité, ou de particularismes dans les référentiels comptables utilisés. Une union bancaire aboutie contribuerait également à renforcer l'intégration des marchés de capitaux.
- **La zone euro devrait disposer d'un fonds de stabilisation, indépendant du budget de l'UE, pour faire face aux récessions et aux chocs négatifs.** La mise en place d'un dispositif commun de stabilisation aiderait les pays confrontés à un épisode de fléchissement de l'activité ou de hausse cyclique du chômage.

## Section 8. Mettre à profit la taille de l'Europe sur les marchés mondiaux

### Réalisations

**Le marché unique permet à l'UE de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale et les échanges internationaux.** Alors qu'elle compte seulement 7 % de la population mondiale, l'UE représente un cinquième de la production mondiale, près d'un quart des échanges mondiaux et plus de la moitié des échanges totaux de la zone OCDE (graphique 8.1).

**Graphique 8.1. L'ensemble des pays de l'Union européenne représente près d'un quart des échanges mondiaux**



*Note :* Les agrégats géographiques correspondent à la somme des échanges totaux de biens et de services des pays. Aussi, la zone en bleu dans le graphique englobe les échanges intracommunautaires et extracommunautaires.

*Source :* OCDE (2018), Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données), novembre.

**L'UE est plus forte lorsqu'elle agit comme un bloc commercial uni.** L'UE a déjà négocié des dizaines d'accords de libre-échange sur les cinq continents, tel que l'accord de partenariat économique UE-Japon, entré en vigueur en février 2019, qui a créé la plus vaste zone d'échanges commerciaux ouverte au monde. Dans les pays de l'UE, 31 millions d'emplois dépendent des échanges réalisés avec des pays extérieurs à l'Union<sup>22</sup>. L'UE contribue à la mise en place et au maintien de règles plus équitables pour le commerce mondial, et elle aide les victimes de suppressions d'emploi à travers le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

### Défis et solutions proposées

- **Dans un contexte marqué par la recrudescence du protectionnisme et des tensions commerciales, l'UE dispose du poids et de la surface économiques lui permettant d'œuvrer en faveur du libre jeu, de l'équité et de l'ouverture des marchés mondiaux.** L'UE joue un rôle de premier plan à l'appui de l'équité des règles du jeu, non seulement entre ses membres, mais à l'échelle mondiale. Un système commercial international fondé sur des règles profite à l'ensemble des citoyens et des entreprises.
- **Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est un outil important pour accompagner les travailleurs ayant perdu leur emploi sous l'effet des évolutions structurelles des échanges mondiaux ou de chocs imprévus.** Il conviendrait d'augmenter le périmètre et l'efficacité de ce Fonds, en accélérant et en simplifiant les procédures, et en élargissant les conditions d'accès aux travailleurs affectés par l'automatisation de leur emploi. Le recours plus fréquent à ce Fonds permettrait d'atténuer les conséquences négatives que des chocs inattendus ont sur les populations les plus vulnérables – que ces chocs soient dus à l'évolution technologique, à des changements structurels des échanges ou à la raréfaction des ressources.

<sup>22</sup> Système d'information sur les Accords Commerciaux Régionaux de l'OMC : <http://rtais.wto.org/UI/PublicSearchByMemberResult.aspx?MemberCode=918&lang=1&redirect=1>

## Section 9. Protéger les consommateurs et les producteurs

### Réalisations

**L'UE dispose d'ores et déjà de politiques visant à améliorer la sécurité et la qualité des aliments ainsi que les droits des consommateurs.** Elle s'appuie pour ce faire sur des systèmes de contrôle et des évaluations de la conformité aux normes européennes dans les domaines de la sécurité et de la qualité des aliments, de la santé, de la bien-être et de la nutrition animales, ou encore de la santé des plantes, que ce soit au sein de l'Union européenne ou dans les pays tiers importateurs de produits européens ou exportateurs vers l'UE. Les droits des consommateurs font partie des priorités de l'Union européenne et sont consacrés dans la législation, qui suit le rythme des évolutions économiques et sociales (en particulier dans les domaines des services numériques et énergétiques) et favorise la communication d'informations exhaustives sur les différents circuits de distribution (y compris les achats en ligne).

**Des logos communs d'information au public visent à renforcer l'identification et la connaissance des produits par les consommateurs de l'UE.** Ces logos concernent les produits qui sont conformes à la législation de l'UE, respectent des normes écologiques strictes, contiennent du papier recyclable, mais aussi ceux qui peuvent nuire à la santé s'ils ne sont pas utilisés correctement (graphique 9.1). L'UE a mis en place des systèmes de qualité destinés à protéger la dénomination de produits spécifiques. Sa politique vise à préserver et promouvoir les caractéristiques uniques de certains produits, qu'elles soient liées à leur origine géographique ou à un savoir-faire traditionnel.

**Graphique 9.1. Exemples de labels octroyés à des produits de l'Union européenne répondant à des normes précises**



### Défis et solutions proposées

- **Œuvrer à renforcer la confiance des consommateurs dans l'application des réglementations dans le secteur tertiaire**. À peine plus de la moitié des consommateurs considèrent en effet que les entreprises de ce secteur respectent les réglementations en matière de protection des consommateurs<sup>23</sup>.
- **Renforcer la confiance dans certains marchés de biens et de services où elle fait défaut**<sup>24</sup>. Les trois secteurs de services qui suscitent les niveaux de confiance les plus faibles sont ceux qui ont trait à l'immobilier, aux prêts hypothécaires, aux produits d'investissement, aux plans de retraite individuels privés et aux valeurs mobilières. Les trois secteurs de produits qui inspirent le moins confiance sont ceux de l'automobile (neuf et occasion), de la viande et des produits carnés.

<sup>23</sup> Commission européenne (2018), Tableau de bord des marchés de consommation (en anglais seulement, [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/consumer-markets-scoreboard-2018\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/consumer-markets-scoreboard-2018_en.pdf)).

<sup>24</sup> Ibid.

## Section 10. Tracer un avenir numérique commun et inclusif

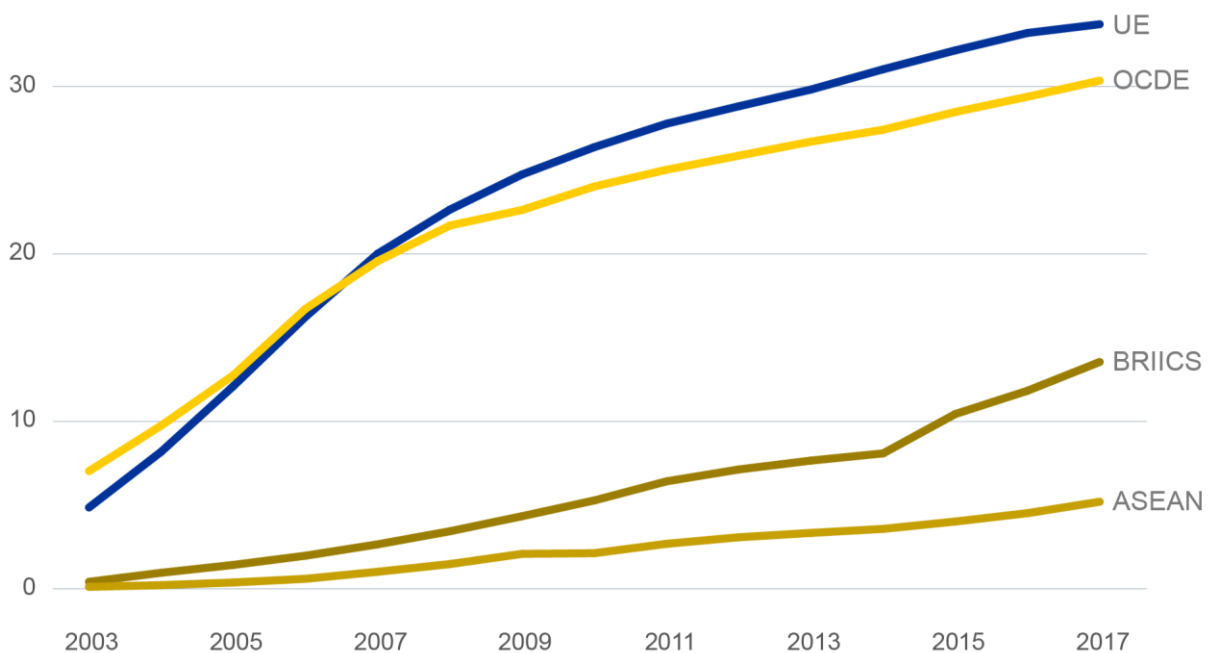
### Réalisations

**La mise en place d'un marché unique numérique revêt un potentiel économique considérable, notamment pour ce qui est de rattraper le retard en termes d'investissements dans le domaine du numérique.** Si l'UE y parvient, un tel marché pourrait, selon les estimations, représenter en moyenne, chaque année, 809 EUR par habitant de la zone<sup>25</sup>, devenant alors le premier marché mondial en taille.

**Les pays de l'UE sont bien dotés en termes de connexion haut débit.** En Europe, 96 % des entreprises et 86 % des ménages accèdent aux réseaux haut débit fixe ou mobile<sup>26</sup>. On dénombre 34 abonnements au haut débit fixe pour 100 habitants, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 10.1).

**Graphique 10.1. Dans les pays de l'Union européenne, l'accès au haut débit est satisfaisant**

Abonnements au haut débit fixe pour 100 habitants



Source : Portail de l'OCDE sur le haut débit (<http://www.oecd.org/sti/broadband/broadband-statistics/>) pour l'OCDE et l'ALENA, Tableau de bord numérique de la Commission européenne 2017 (<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-scoreboard>) pour l'UE, et Base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde pour les régions ASEAN, BRIICS et MERCOSUR.

**L'UE aide les Européens à bénéficier de la transformation numérique, par exemple en supprimant les frais d'itinérance.** L'UE a lancé sa « Stratégie pour un marché unique numérique » en 2015. Celle-ci a d'ores et déjà débouché sur plusieurs réalisations concrètes, dont la suppression des frais d'itinérance pour les utilisateurs de téléphones mobiles.

**L'UE a commencé à adopter des réglementations en matière de protection de la vie privée.** Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) vise à renforcer les droits fondamentaux des citoyens à l'ère du numérique et à stimuler l'activité économique en clarifiant la réglementation pour les entreprises et d'autres organisations. Le RGPD a instauré dans les pays de l'UE un cadre réglementaire harmonisé qui a permis de simplifier les procédures. Il n'en reste pas moins une réglementation complexe, dont la mise en œuvre et le contrôle exigeront une interprétation.

<sup>25</sup> CE (sans date), *Shaping the Digital Single Market*, <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/policies/shaping-digital-single-market> et [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population\\_and\\_population\\_change\\_statistics](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population_and_population_change_statistics).

<sup>26</sup> OECD.Stat (consulté le 30 janvier 2019).



## Défis et solutions proposées

- **L'Europe accuse un retard sur les pays leaders dans plusieurs domaines émergents et des disparités demeurent sur le plan du numérique entre les pays de l'UE.** Le développement de l'intelligence artificielle (IA) y est limité – l'Europe totalisait en 2017 à peine 8 % des financements mondiaux sur fonds propres dans le domaine de l'IA<sup>27</sup>. L'accès aux réseaux haut débit par la fibre est inégal : il est élevé en Lituanie, en Lettonie et en Suède, mais faible en Belgique et en Allemagne. Cela rejait sur la capacité des pays à percer dans les activités de l'Industrie 4.0. Désormais, l'ambition doit être de mener à leur terme les réformes énoncées dans la Stratégie pour un marché unique numérique, qui devraient être une priorité pour l'ensemble des pays de l'UE, de manière à favoriser l'instauration des conditions-cadre requises pour accompagner l'essor des entreprises numériques et renforcer leur compétitivité sur la scène mondiale. Ces réformes consistent notamment à harmoniser les réglementations nationales et à mettre en place les infrastructures clés, en particulier des réseaux de fibre, qui conditionnent l'accès très haut débit ubiquitaire à faible latence nécessaire au déploiement de l'internet des objets.
- **Faire de la lutte contre les fractures numériques une priorité, notamment en aidant à doter les citoyens de compétences numériques.** Pour assurer un avenir numérique inclusif, il importe non seulement de réduire les écarts entre les régions et les États membres de l'UE par des investissements dans les infrastructures, mais aussi d'encourager les citoyens, en particulier les femmes, à s'engager dans l'économie numérique. De fait, si plus de 95 % des citoyens de l'UE âgés de 14 à 16 ans déclarent utiliser l'internet quotidiennement, ils ne sont que 53 % dans la classe d'âges 55-74 ans<sup>28</sup>. De manière plus générale, les pays européens affichent des disparités marquées quant au degré de préparation des citoyens face au monde numérique, que l'on observe la part des personnes disposant de qualifications dans les domaines des TIC, de la science et de l'ingénierie, ou la proportion de travailleurs bénéficiant de formations sur leur lieu de travail. En établissant des normes, qui tiennent compte notamment des questions d'égalité femme-homme, l'UE peut aider ses États membres à assurer le suivi des besoins en compétences numériques.
- **Certaines entreprises sont mal armées pour affronter les évolutions technologiques qui s'opèrent.** Il est donc nécessaire de continuer d'encourager les entreprises de toutes tailles à adopter des outils numériques plus perfectionnés. Par exemple, bien que près de 45 % des entreprises de l'UE de plus de 250 salariés fassent appel à des services infonuagiques, le taux tombe à 19 % pour les entreprises de 10 à 49 employés<sup>29</sup>. Les débits peuvent être un frein : en effet, moins de la moitié des connexions haut débit des entreprises de l'UE affichent des débits supérieurs ou égaux à 30 Mbits/s.

---

<sup>27</sup> OCDE (2018), « Private Equity Investment in Artificial Intelligence », *OECD Going Digital Policy Note* <http://www.oecd.org/going-digital/ai/private-equity-investment-in-artificial-intelligence.pdf>

<sup>28</sup> OECD.Stat (consulté le 30 avril 2019).

<sup>29</sup> OECD.Stat (consulté le 1<sup>er</sup> février 2019).

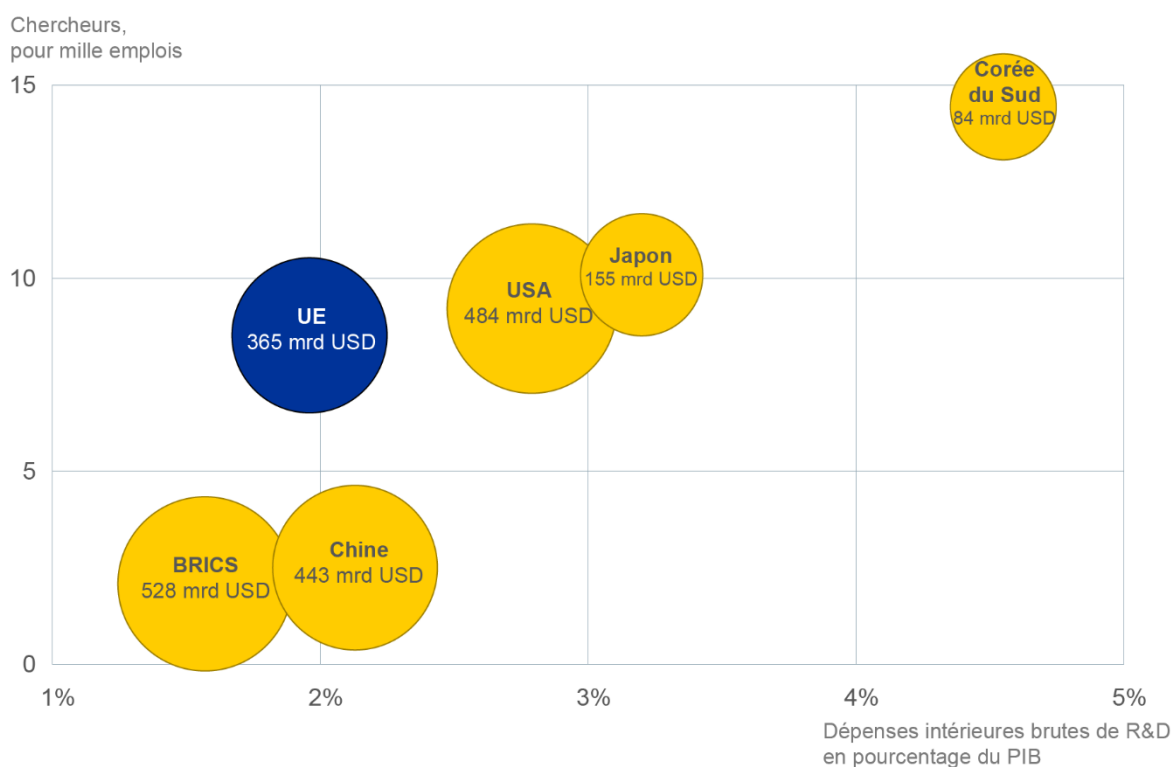
## Section 11. Stimuler l'innovation

### Réalisations

**Forte de ses programmes de recherche et d'innovation, qui complètent les politiques nationales, l'UE est un acteur majeur dans les domaines de la science et de l'innovation.** Le programme « Horizon 2020 », doté de plus de 77 milliards EUR, est le plus important programme de recherche et d'innovation financé sur fonds publics au monde ; il soutient les efforts déployés pour promouvoir l'innovation dans les pays membres. Le programme « Horizon Europe », qui a vocation à lui succéder, devrait porter le financement à 100 milliards EUR, dont 35 % du budget seront consacrés à la lutte contre le changement climatique. La recherche financée par l'UE a débouché sur des résultats fondamentaux qui ont permis de faire progresser les connaissances et d'apporter des solutions clés aux défis sociétaux – le déploiement rapide d'un vaccin contre Ébola et le développement de l'économie circulaire en sont des exemples. L'UE compte par ailleurs une densité élevée de chercheurs (8 pour 1 000 employés), bien qu'elle continue d'accuser un retard par rapport aux chefs de file mondiaux comme la Corée, qui en compte près du double (graphique 11.1).

#### Graphique 11.1. Ensemble, les pays de l'Union européenne peuvent rattraper les grands acteurs de la R-D

Investissements en R-D, 2016



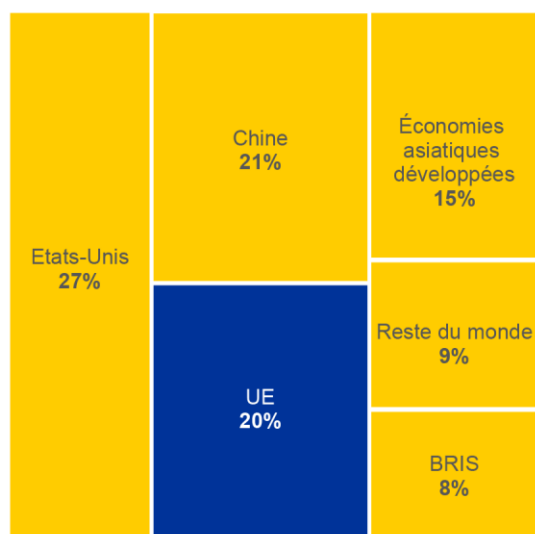
*Note :* Si les investissements de R-D réalisés par la Chine sont également fournis, c'est pour faire apparaître la place majoritaire qu'ils occupent dans le chiffre indiqué pour les BRICS.

Source : OCDE, Principaux indicateurs de la science et de la technologie (base de données) ; OCDE, Statistiques de la recherche et développement (base de données) ; et Institut de statistique de l'UNESCO, Recherche et développement (complet), mars 2019.

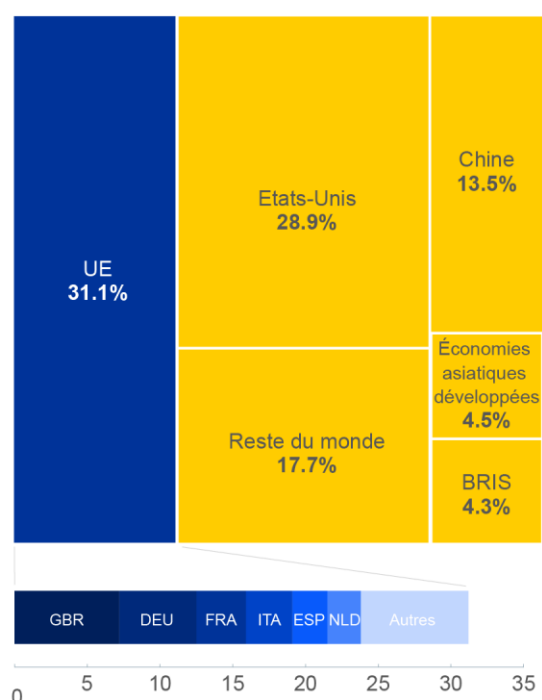
**L'UE, prise dans son ensemble, dispose du potentiel requis pour jouer un rôle scientifique plus important sur la scène mondiale.** La zone, qui compte 7 % de la population mondiale, totalise un cinquième de l'investissement mondial consacré à la R-D et un tiers des publications scientifiques les plus citées dans le monde (graphique 11.2). En revanche, le niveau global des dépenses de R-D rapportées au PIB demeure relativement faible par rapport aux chiffres de certains pays non membres de l'UE. La Corée, le Japon, les États-Unis et la Chine consacrent davantage à la R-D en part du PIB.

## Graphique 11.2. L'Europe dispose du potentiel requis pour être une puissance scientifique

Dépenses mondiales de R & D - Répartition en % 2015



Part mondiale des publications scientifiques très citées 2014



Note : Publications scientifiques figurant parmi les 10 % de publications scientifiques les plus citées au monde, en pourcentage du nombre total de publications scientifiques du pays ; méthode de comptage fractionnaire.

Source : Commission européenne, Direction générale de la recherche et de l'innovation – Unité Réformes et impact économique - analyse des pays.

Données : CWTS, d'après la base de données Web of Science.

### L'UE compte une importante communauté scientifique collaborative de près de deux millions de chercheurs.

En 2017, l'UE disposait de 1.96 million de chercheurs (en équivalent temps plein), quand la Chine en comptait 1.74 million, et les États-Unis, 1.37 million en 2016.

### Défis et solutions proposées

- Les investissements dans la R-D sont insuffisants ; des efforts plus importants doivent donc être déployés pour financer la recherche à la frontière et poursuivre l'intégration du marché unique en tant que levier essentiel d'innovation.** L'UE, prise dans son ensemble, est distancée par les États-Unis, la Chine, le Japon et la Corée du Sud en termes d'efforts collectifs d'investissement dans la R-D (en particulier la R-D des entreprises). L'Europe doit donc redoubler d'efforts pour renforcer son excellence scientifique, attirer certains des meilleurs talents, mais aussi repérer et déployer les innovations de rupture afin d'accélérer le développement des plus prometteuses. Des efforts multipartites de recherche et d'innovation doivent être déployés afin d'axer les activités et le financement publics sur les défis sociétaux les plus urgents. La fragmentation du marché unique dans les secteurs des services, de l'énergie, des transports, de la finance et du numérique tend en outre à brider la capacité d'innovation de l'UE.
- La diffusion des connaissances et de l'innovation à l'échelle de l'UE pourrait être améliorée par des politiques en faveur de la science ouverte, l'innovation ouverte et l'utilisation des Fonds structurels et d'investissement européens pour stimuler l'innovation dans les régions.** Les stratégies de spécialisation intelligente devraient être rationalisées et consolidées afin de soutenir l'innovation interrégionale. Il est essentiel de dégager des synergies entre Horizon Europe, InvestEU, le Fonds social européen, Erasmus +, Europe numérique, la Politique agricole commune et d'autres programmes de l'UE, en jetant des ponts entre les différents programmes.

- ***Certains pays de l'UE présentent des conditions moins propices à l'innovation que leurs pairs ; d'où la nécessité d'appliquer des normes garantissant un environnement économique de qualité dans l'ensemble de l'UE.*** Les cadres réglementaires aux niveaux européen et national devraient être fondés sur le principe d'innovation selon lequel, dès lors qu'une politique ou un instrument législatif est développé(e), révisé(e) ou mis(e) en œuvre, on en évalue pleinement les incidences sur l'innovation. L'amélioration des conditions cadres qui sous-tendent l'innovation pourrait en outre conférer des avantages notables aux pays de l'UE, notamment en facilitant l'accès au financement et en réduisant la charge administrative pour les jeunes entreprises innovantes.

## Section 12. Empêcher les abus de marché et promouvoir une concurrence loyale

### Réalisations

**Combattre les comportements anticoncurrentiels de la part des entreprises est une priorité pour l'UE.** L'UE joue un rôle essentiel dans la lutte contre les abus de position dominante et dans la défense des intérêts des consommateurs. Les mesures répressives sévères mises en œuvre à l'encontre d'entreprises de grande taille contribuent à maintenir l'ouverture des marchés pour des acteurs plus petits.

**L'application des règles relatives à la lutte contre les ententes, aux fusions et aux subventions publiques aux niveaux national et communautaire est une pratique solidement établie.** Cette action contribue à sauvegarder la concurrence sur les marchés et l'innovation à plus long terme. Dans le domaine de l'application du droit de la concurrence et de la lutte contre les ententes, l'UE inflige de lourdes amendes afin d'empêcher et de réprimer les comportements dommageables, et de conserver des marchés ouverts et accessibles aux concurrents de plus petite taille (tableau 12.1).

**Tableau 12.1. La lutte contre les pratiques anticoncurrentielles favorise l'égalité des règles du jeu**

Les 10 amendes les plus élevées infligées par l'UE dans des affaires d'infraction au droit de la concurrence

Année	Affaire	Montant total (EUR)*
2018	Google (Android)	4 342 865 000
2016/2017	Camions	3 807 022 000
2017	Google Search (Shopping)	2 424 495 000
2019	Google (AdSense)	1 494 459 000
2012	Tubes cathodiques pour téléviseurs et écrans d'ordinateur	1 409 588 000
2013/2016	Produits dérivés de taux d'intérêt en euro (EIRD)	1 310 039 000
2008	Carglass	1 185 500 000
2009	Intel	1 060 000 000
2018	Qualcomm	997 439 000
2014	Roulements pour l'automobile	953 306 000

\* Montants ajustés pour tenir compte des modifications consécutives à des jugements de tribunaux (Tribunal et Cour européenne de Justice) et/ou de décisions d'amendement.

Source : (Commission européenne).

**Citoyens et entreprises tirent profit de l'action répressive menée par l'UE.** Entre 2015 et 2017, les poursuites engagées par l'UE ont procuré aux consommateurs des avantages qui se chiffraient à un montant compris entre 31.6 et 51.2 milliards EUR. Il est également possible de réclamer des dommages et intérêts à la suite d'infractions au droit de la concurrence, sur la base des actions répressives engagées par la Commission. Les dommages et intérêts demandés représentent généralement plusieurs fois le montant des amendes infligées.

**L'UE a mis en place des politiques qui soutiennent l'égalité des règles du jeu pour les PME, qui bénéficient ainsi d'un cadre plus propice à la croissance et à l'innovation au sein du marché unique.** Le cadre stratégique de l'UE pour renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, le Small Business Act (SBA), vise à promouvoir l'entrepreneuriat en Europe et à lever les obstacles qui continuent d'entraver le développement des PME, afin que celles-ci puissent rivaliser sur un pied d'égalité. Le marché unique est le marché de prédilection pour les PME et a absorbé 70 % de toutes les exportations des PME de l'UE en 2016<sup>30</sup>.

**L'UE s'emploie à promouvoir la concurrence en aidant les femmes à créer leur entreprise.** L'UE soutient et encourage l'entrepreneuriat féminin grâce au projet *Small Business Act* et au Plan d'action Entrepreneuriat 2020, ainsi qu'au moyen d'initiatives telles que la plateforme WEgate. Ces actions cherchent à valoriser la créativité et le potentiel entrepreneurial des femmes, qui constituent une source sous-exploitée de croissance économique et de création d'emplois.

**L'UE vise à rendre les marchés publics plus inclusifs.** La stratégie de l'UE en matière de marchés publics de 2017 s'emploie à favoriser l'accès aux marchés publics dans des conditions plus souples. Elle devrait surtout procurer des avantages aux PME, qui remportent actuellement 45 % de la valeur des contrats publics<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> Commission européenne (2018), Annual Report on European SMEs (2017/2018): SMEs growing beyond borders, DOI 10.2873/248745.

<sup>31</sup> CE (sans date), Stratégie en matière de passation des marchés publics.

## *Défis et solutions proposées*

- ***Il y a matière à améliorer l'efficacité de l'action menée contre les restrictions de la concurrence et il pourrait être nécessaire d'adapter la réglementation face à l'émergence de grands acteurs du numérique et des plateformes.*** Les outils numériques et de vente en ligne tels que les algorithmes de prix peuvent faciliter le contrôle des prix et les ententes, d'où la nécessité d'une action répressive efficace afin d'appuyer le principe de 'l'égalité des armes'. Il pourrait être nécessaire de moduler les règles de la concurrence et d'adopter une réglementation applicable aux puissants acteurs du marché.
- ***Sans modifier les règles de la concurrence, la mise en œuvre des règles relatives aux aides publiques devrait aussi prendre en compte l'impact plus large sur l'économie (les externalités).*** Par exemple, la résolution des prêts non productifs peut nécessiter de mettre en place des sociétés de gestion d'actifs avec soutien public. L'interprétation actuelle des règles relatives aux aides publiques, conjuguée à la directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances, pourrait entraver la résolution des prêts non productifs avec soutien public dans certains États membres, d'où un redémarrage plus difficile de l'activité de prêt dans l'économie.

## Section 13. Soutenir les infrastructures et les services pour renforcer la cohésion de l'Europe

### Réalisations

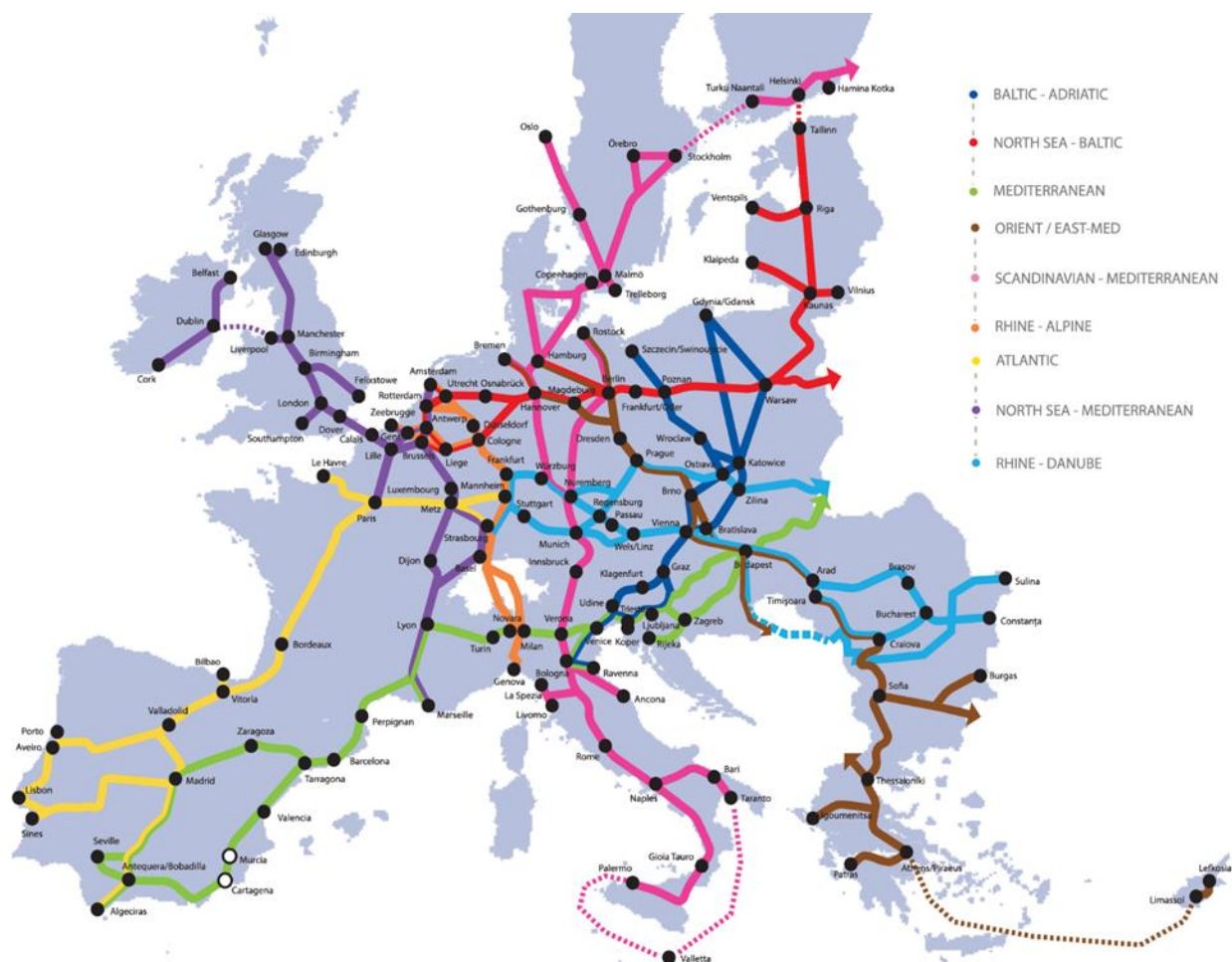
**Les infrastructures sont indispensables à une croissance inclusive.** Pour soutenir l'établissement du marché unique et d'une croissance inclusive en Europe, il est indispensable de favoriser l'investissement dans les projets d'infrastructure (transport, TIC, énergie) transnationaux impossibles à financer sur les seuls deniers publics.

**Les pays de l'UE se distinguent par la qualité de leurs infrastructures.** Dans le classement fondé sur l'Indice de compétitivité globale du Forum économique mondial, 24 des 50 premiers pays pour la qualité et l'étendue de leurs infrastructures de transport (routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien) et d'utilité collective sont européens.

**Les pays de l'UE deviennent de plus en plus interconnectés.** Cette interconnexion se manifeste notamment dans le réseau transeuropéen de transport (graphique 13.1). Les pays de l'UE comptent plus de 4.5 millions de kilomètres de routes revêtues, 212 500 kilomètres de voies ferrées et 41 000 kilomètres de voies navigables intérieures<sup>32</sup>. La grande vitesse ferroviaire a réduit la durée des trajets entre les grandes villes : de 43 % entre Bruxelles et Francfort, et de plus de 60 % entre Bruxelles et Londres<sup>33</sup>.

Graphique 13.1. L'Europe devient de plus en plus interconnectée

Corridors de transport traversant l'UE



Source : Commission européenne, Réseau transeuropéen de transport, [http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/tentec/tentec-portal/site/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/tentec/tentec-portal/site/index_en.htm).

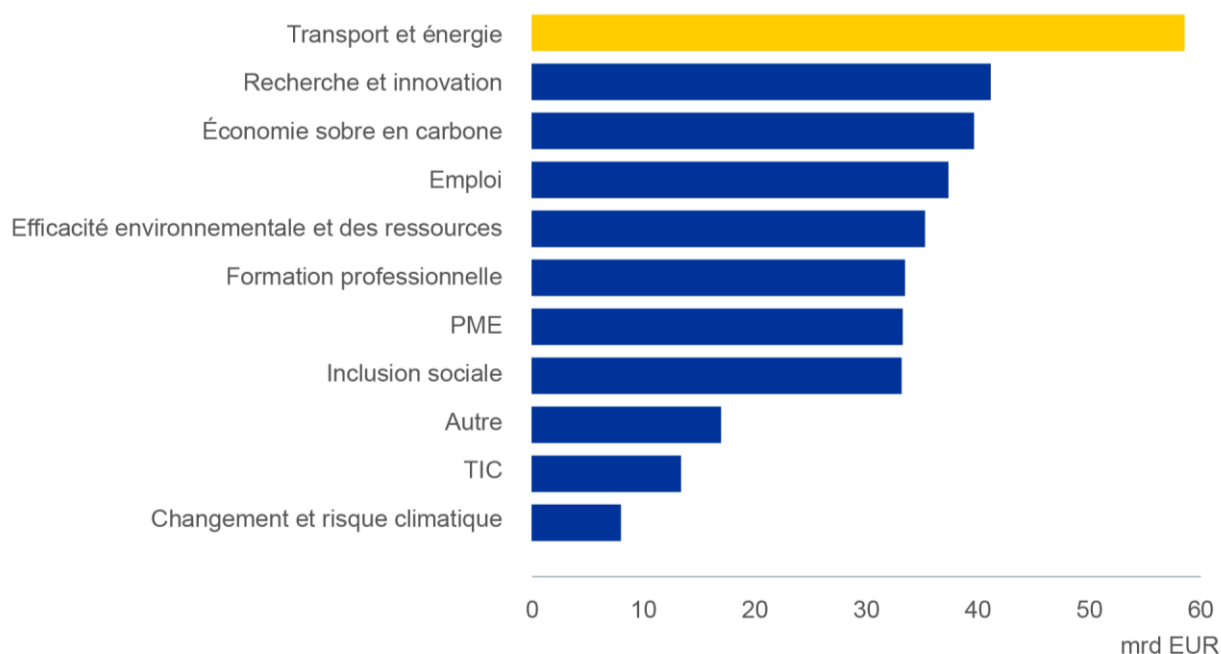
<sup>32</sup> CE (sans date), Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Faits et chiffres.

<sup>33</sup> Ibid.

**L'UE investit dans les infrastructures pour renforcer la cohésion et la convergence.** Près de 60 % des financements destinés à la politique de cohésion concernent les transports et l'énergie (graphique 13.2). Le Fonds européen de développement régional vise à renforcer la cohésion économique et sociale de l'UE en corrigeant les déséquilibres interrégionaux. Le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe est un instrument financier indispensable qui stimule la croissance, l'emploi et la compétitivité en permettant de cibler l'investissement infrastructurel au niveau européen. Jusqu'en 2020, il financera environ 3 % des investissements qui seront réalisés dans les infrastructures en Europe, en accordant la priorité aux projets destinés à pallier le manque d'interconnectivité entre les États membres. Le niveau élevé des dépenses d'infrastructure réalisées dans les pays d'Europe centrale et orientale favorise la convergence à l'échelle de l'Europe.

### Graphique 13.2. L'Union européenne investit massivement dans les transports et l'énergie

Domaines bénéficiant de financements au titre de la politique de cohésion



Source : OCDE (2018), Études économiques de l'OCDE : Union européenne 2018.

#### Défis et solutions proposées

- **L'UE doit pérenniser l'investissement dans les infrastructures pour réussir l'intégration des marchés.** Cela requiert des investissements supplémentaires. Un réseau d'infrastructures de grande qualité constitue l'épine dorsale de l'économie et des marchés plus intégrés sont nécessaires, en particulier dans le secteur de l'énergie. Cette intégration serait bénéfique à la fois pour les consommateurs, la sécurité énergétique et l'environnement.



# AFFRONTER LES DÉFIS MONDIAUX

## Section 14. À la pointe des évolutions en faveur de la protection de l'environnement, mais il reste beaucoup à faire

### Réalisations

**Les citoyens européens se soucient du changement climatique.** Ils sont 93 % à penser qu'il est causé par l'homme<sup>34</sup>, et 90 % à estimer qu'il s'agit d'un problème grave<sup>35</sup>.

**L'UE est l'un des éléments moteurs de l'action internationale face au changement climatique.** Dans le cadre de l'Accord de Paris, l'UE et ses membres se sont engagés collectivement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. L'UE prépare en outre une ambitieuse stratégie à long terme pour une Europe neutre pour le climat en 2050. Elle a déjà dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé de réduire de 20 % ses émissions de GES à l'horizon 2020, et elle a mis en place un cadre d'action climatique et énergétique à l'échelle de l'économie dans son ensemble pour veiller à tenir l'engagement à l'horizon 2030 pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

**Il reste beaucoup à faire, mais les efforts de tarification du carbone de l'UE contribuent à faire baisser l'intensité d'émission de carbone mesurée par rapport au PIB.** Collectivement, les pays de l'UE membres de l'OCDE attribuent à 48 % de leurs émissions de carbone imputables à l'énergie un prix qui correspond à une estimation prudente du coût social de ces émissions (30 EUR par tonne de CO<sub>2</sub>)<sup>36</sup>. Cela constitue une proportion plus élevée que dans d'autres groupes de pays, comme le G7, le G20, l'ALENA ou les BRIICS. Les pays de l'UE émettent en outre relativement moins de carbone par unité de PIB (graphique 15.1). Il n'en reste pas moins que 52 % des émissions sont tarifées à un prix inférieur à l'estimation basse de leur coût social de 30 EUR/t CO<sub>2</sub>, et que ce « déficit de tarification du carbone » doit être comblé<sup>37</sup>. Une hausse significative du niveau de tarification sera également nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des émissions définis pour 2030. De plus, étendre la couverture du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) permettrait d'améliorer le rapport coût-efficacité de la politique climatique européenne (voir ci-après).

**Le système d'échange de quotas d'émission est l'un des piliers de l'action climatique de l'UE, mais il sera indispensable de prendre des mesures pour résorber les excédents de quotas d'émission dans l'UE.** Entre 2005 et 2012, le SEQE a fait baisser d'environ 10 % les émissions des entités qui y sont assujetties<sup>38</sup>. Fait important, il n'a semble-t-il pas eu d'effet négatif sur les bénéfices ou l'emploi dans les entreprises concernées<sup>39</sup>. Au cours de ses premières phases de fonctionnement, qui ont vu des excédents de quotas d'émission de CO<sub>2</sub> limiter son impact, il a en outre largement contribué à une meilleure compréhension des marchés du carbone au niveau international. Il ressort des analyses de l'OCDE qu'une réduction de 50 % des quotas alloués avant l'entrée en vigueur du SEQE aurait permis de faire baisser les émissions de 25 % au lieu de 10 % entre 2005 et 2012<sup>40</sup>. L'UE met actuellement en œuvre des mesures pour remédier aux excédents<sup>41</sup>.

---

<sup>34</sup> CE (2018), « Special Eurobarometer 479: Future of Europe », Commission européenne, Bruxelles, [https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/S2217\\_90\\_2\\_479\\_ENG](https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/S2217_90_2_479_ENG) (consulté le 23 janvier 2019).

<sup>35</sup> CE (2017), « Special Eurobarometer 459, Report: Climate change », [https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/support/docs/report\\_2017\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/support/docs/report_2017_en.pdf) (consulté le 23 janvier 2019).

<sup>36</sup> OCDE (2018), *Effective Carbon Rates 2018: Pricing Carbon Emissions through Taxes and Emissions Trading* (base de données), Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305304-en>.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> Dechezleprêtre, A., D. Nachtigall et F. Venmans (2018), « The joint impact of the European Union emissions trading system on carbon emissions and economic performance », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1515, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4819b016-en>.

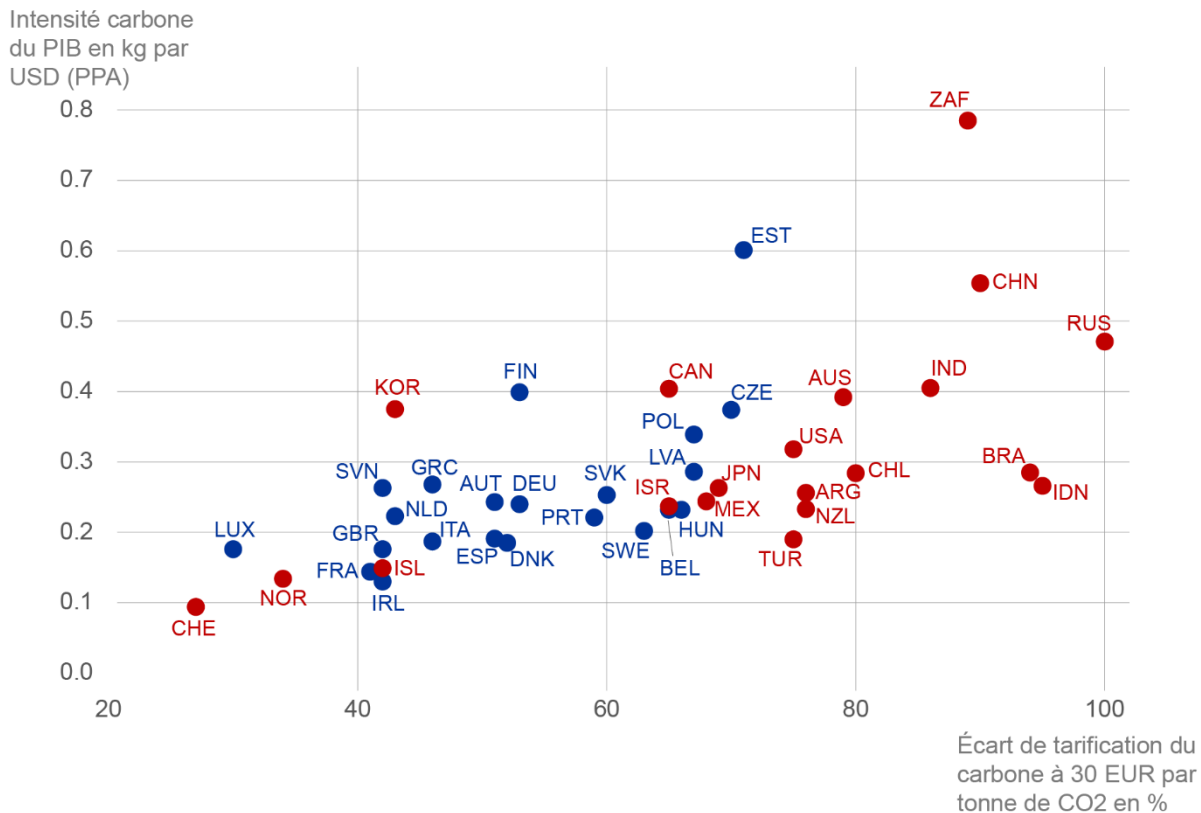
<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> CE (2019), site web sur l'action climatique, [https://ec.europa.eu/clima/policies/ets/reform\\_fr](https://ec.europa.eu/clima/policies/ets/reform_fr) (consulté le 25 janvier 2019).

**Graphique 14.1. Dans l'Union européenne, une part plus importante des émissions est tarifée au prix de référence**

Part des émissions de carbone imputables à la consommation d'énergie auxquelles est affecté un prix inférieur à 30 EUR/t CO<sub>2</sub> (« déficit de tarification du carbone ») et intensité d'émission de carbone par rapport au PIB en 2015



Source : OCDE (2018), « Effective Carbon Rates 2018: Pricing Carbon Emissions through Taxes and Emissions Trading ».

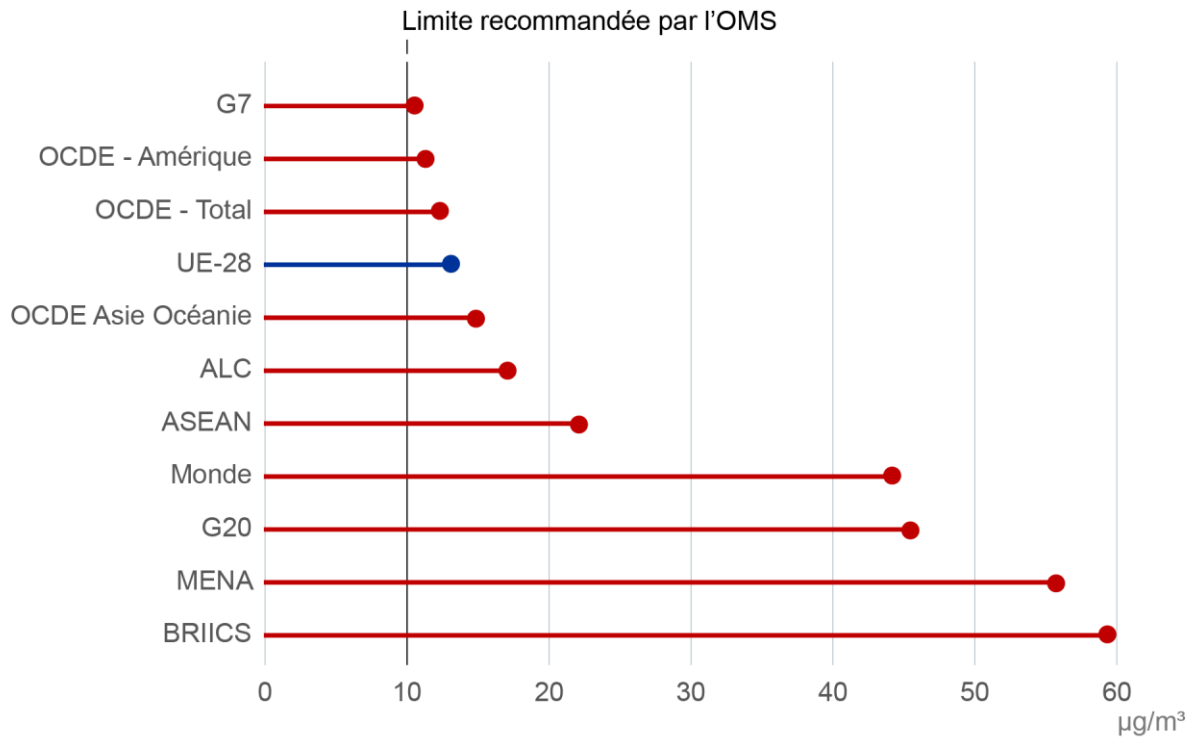
**La qualité de l'air s'améliore en Europe.** Entre 2000 et 2016, les émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) ont diminué de 42 %, et celles de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), de 76 %. La part des populations urbaines de l'UE exposées à des concentrations de particules fines PM10 supérieures aux valeurs limites de l'Union européenne est passée de 33 % au cours de la période 2009-11 à 19 % durant la période 2014-16. Les concentrations moyennes de PM2.5 sont également assez basses dans l'ensemble de l'UE, mais elles restent supérieures aux niveaux recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé (graphique 14.2).

**L'UE s'emploie à devenir une économie circulaire.** En 2015, la Commission a adopté un ambitieux plan d'action pour l'économie circulaire. Les progrès sont constants dans les pays de l'UE et, globalement, la législation sur les déchets est appliquée de manière satisfaisante. En 2016, les Européens ont produit en moyenne 480 kilogrammes de déchets municipaux par personne, dont 46 % ont été recyclés ou transformés en compost et un quart ont été mis en décharge. Cependant, il reste d'importantes lacunes à combler pour atteindre les objectifs de recyclage des déchets municipaux. En se dotant de la Stratégie sur les matières plastiques dans l'économie circulaire en 2008, l'UE s'est pour la première fois fondée sur le cycle de vie des matériaux pour intégrer les activités de conception, de réutilisation et de recyclage dans la chaîne de valeur des matières plastiques. L'UE s'est également placée à l'avant-garde en légiférant sur les produits en plastique à usage unique et le matériel de pêche afin de venir à bout des dix types de déchets les plus présents sur ses plages. Il sera primordial de vérifier la réalisation des objectifs énoncés dans cette stratégie en surveillant et évaluant l'incidence au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

**L'éolien offshore est une source d'électricité renouvelable pour l'UE.** En 2015, plus de 85 % des nouvelles capacités de production éolienne offshore ont été mises en place dans l'UE, qui a ainsi raccordé au réseau une puissance totale de plus de 3 GW (graphique 14.3).

**Graphique 14.2. En moyenne, les citoyens de l'Union européenne sont exposés à des concentrations de particules fines relativement faibles (mais tout de même sensiblement supérieures au niveau de 10 µg/m<sup>3</sup> recommandé par l'OMS)**

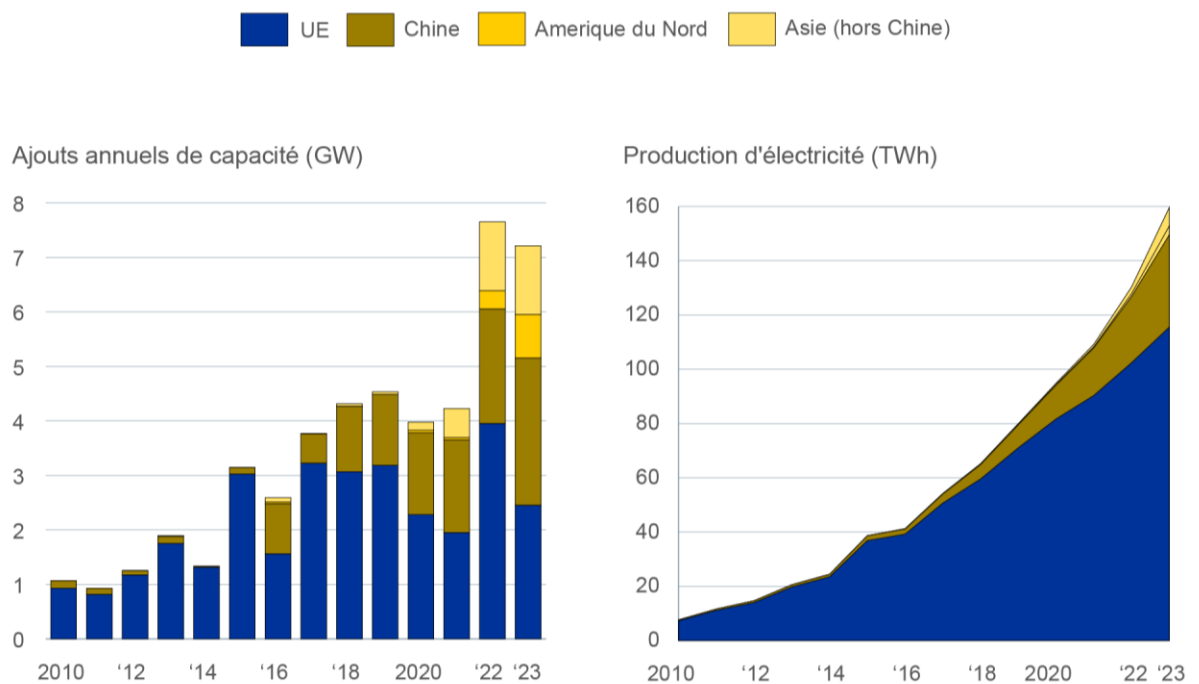
Concentration annuelle moyenne de PM2.5, 2017



Source : OCDE (2018), « Qualité de l'air et santé : exposition aux particules fines PM2.5 - pays et région », Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données).

**Graphique 14.3. Une part croissante de l'électricité d'origine renouvelable de l'Union européenne provient de l'éolien offshore**

Éolien offshore : augmentation annuelle de la puissance installée et prévisions de production par région



Source : AIE (2016), Medium-Term Renewable Energy Market Report 2016.

## ***Défis et solutions proposées***

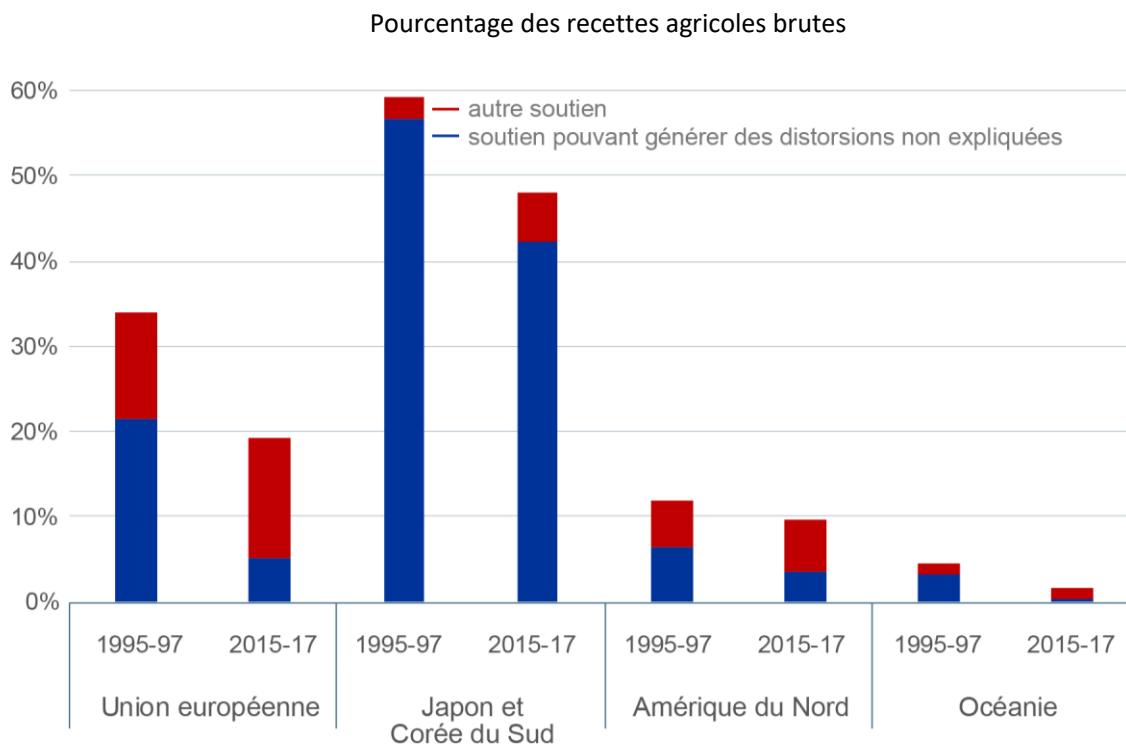
- ***La lutte contre le changement climatique demeure un enjeu capital qui exige des efforts résolus de la part de chaque pays pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>.*** L'Europe doit montrer l'exemple et apporter des contributions déterminées au niveau national placées sous le signe de l'ambition dans le cadre de l'Accord de Paris. Pour ce faire, il sera essentiel d'avoir pour priorités de combler le déficit de tarification du carbone, de renforcer les signaux de prix et de prendre des mesures pour régler la question des excédents de quotas d'émission. Il sera également primordial de définir des stratégies appropriées pour assurer une transition équilibrée et équitable et pour soutenir les régions, les secteurs d'activité et les ménages qui seront perdants, ainsi que d'établir un dialogue social actif entre pouvoirs publics, employeurs et travailleurs.
- ***La qualité de l'air n'est pas partout conforme aux normes, ce qui devrait placer au premier rang des priorités l'application des mesures de l'UE en la matière.*** Les problèmes de pollution imputables aux particules, au dioxyde d'azote et à l'ozone demeurent répandus, surtout en milieu urbain, et imposent aux pouvoirs publics de redoubler d'efforts pour respecter les normes de qualité de l'air. La mise en œuvre de la directive sur les plafonds d'émission nationaux de 2016 ferait baisser les émissions, avec à la clé une diminution de moitié des effets sanitaires dommageables au sein de l'UE à l'horizon 2030 (par rapport à 2005).

## Section 15. Favoriser une agriculture plus durable

### Réalisations

**Dans le domaine agricole, l'UE continue de se détourner des politiques de soutien qui ont un effet de distorsion sur la production et les échanges pour privilégier des mesures propices à la viabilité des ressources.** Du fait des réformes successives de la politique agricole commune (PAC), le soutien financier apporté aux agriculteurs européens en proportion des recettes des exploitations a nettement baissé depuis vingt ans. Surtout, la part des formes de soutien qui faussent le plus la production et les échanges est passée de près de deux tiers au milieu des années 90 à un peu plus d'un quart au cours de la période 2015-17 (graphique 15.1).

**Graphique 15.1. Le soutien agricole a notablement diminué dans l'Union européenne, tout comme la part des formes de soutien qui créent le plus de distorsions**



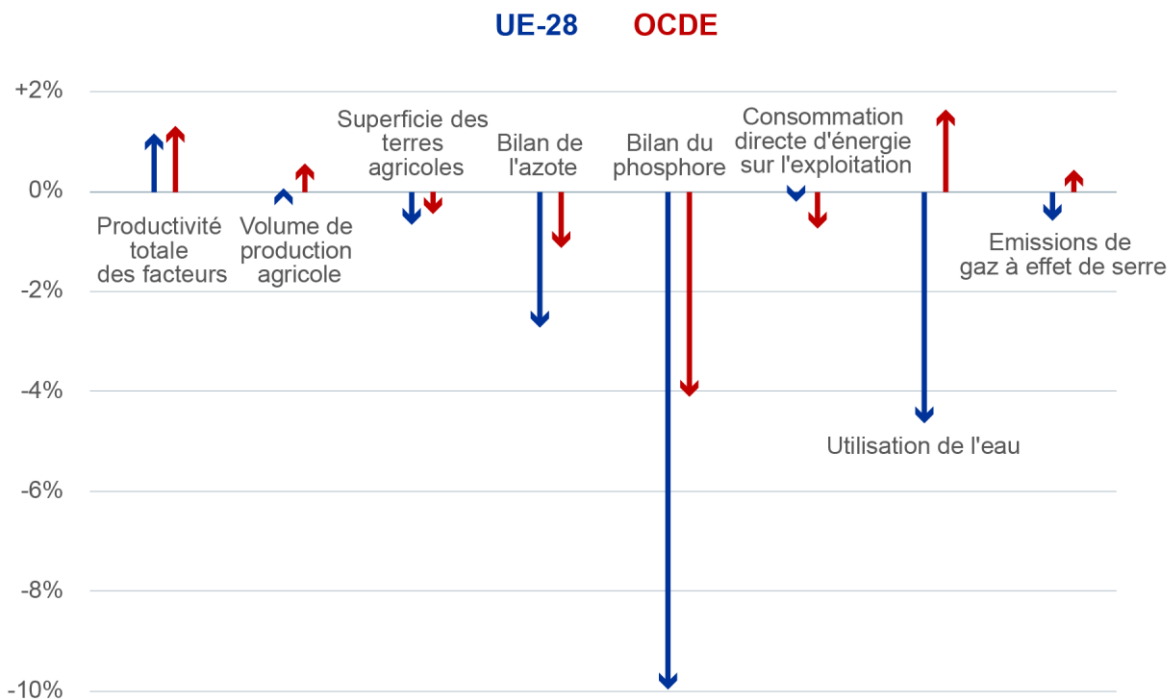
*Note* : L'Océanie correspond à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande ; soutien au titre de la production (incluant le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production) et de l'utilisation d'intrants variables non assortie de contraintes.

*Source* : OCDE (2018), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).

**Dans l'ensemble, la politique agricole commune a progressivement renforcé ses ambitions environnementales et climatiques à l'appui d'une agriculture écologiquement plus durable.** En conséquence, certaines pressions sur l'environnement se sont atténuées, souvent même plus vite sur le territoire de l'UE que dans l'ensemble des pays de l'OCDE (graphique 15.2). Cela étant, d'autres pressions ont augmenté, particulièrement en ce qui concerne la biodiversité dans les zones de cultures.

## Graphique 15.2 Certaines pressions agro-environnementales se sont atténuées

Variation annuelle moyenne en pourcentage entre 2003-05 et 2013-15 (ou période la plus proche pour laquelle des données sont disponibles)



Sources : OCDE (2018), indicateurs agro-environnementaux (base de données) ; valeur brute de la production agricole, FAO ; productivité totale des facteurs, *USDA Economic Research Service Agricultural Productivity database*.

### Défis et solutions proposées

- **Il existe encore des formes de soutien agricole génératrices de distorsions et la panoplie actuelle des mesures pourrait être adaptée plus finement pour améliorer la productivité, la durabilité et la résilience du secteur agro-alimentaire.** Il conviendrait d'éliminer progressivement les politiques qui faussent les décisions de production des exploitants et les échanges, notamment les subventions agricoles, en tenant compte de la situation sociale des ménages d'agriculteurs. L'action des pouvoirs publics devrait être réorientée de manière à assurer la disponibilité de services publics qui profitent aux producteurs, aux consommateurs et à la collectivité dans son ensemble. Une hausse des investissements dans l'innovation et le recours aux technologies numériques stimuleraient la productivité du secteur agricole.
- **Des efforts plus importants pourraient être consacrés à l'amélioration de la viabilité écologique.** À titre d'exemple, la biodiversité continue de reculer sur les terres agricoles, et les émissions de gaz à effet de serre par hectare ont diminué moins vite dans un passé récent qu'au cours de la décennie 1990-2000. La pollution diffuse d'origine agricole empêche l'UE d'atteindre l'objectif de « bon état écologique » des masses d'eau.
- **Il est depuis longtemps nécessaire d'acquérir une meilleure compréhension de la situation des ménages agricoles européens sur le plan financier et sur celui du bien-être.** Pour mettre en place une « PAC plus intelligente, plus moderne et plus durable », l'UE a besoin de meilleures données sur le revenu et le bien-être des ménages agricoles partout dans l'Union, qui ne se limitent pas aux agrégats et aux moyennes et qui prennent en compte la répartition des richesses et des revenus agricoles et non agricoles.

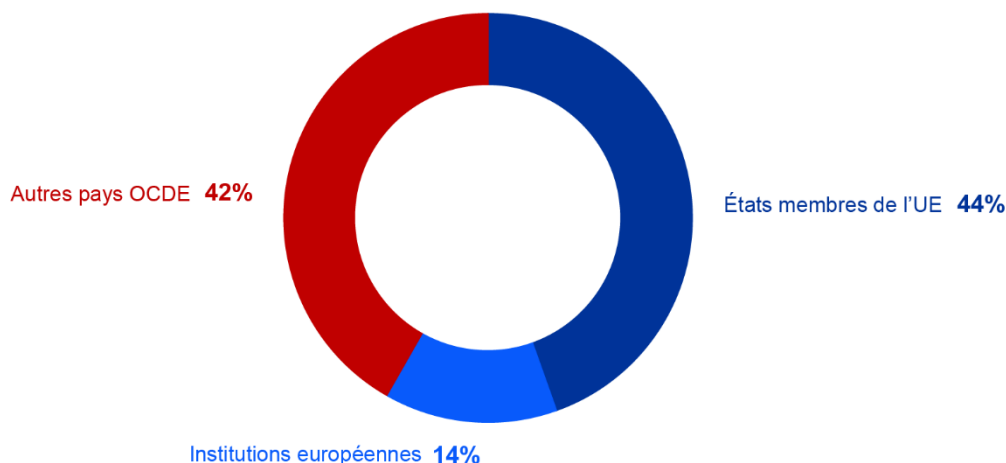
## Section 16. Préserver la position de chef de file de l'Europe dans l'aide au développement

### Réalisations

**Collectivement, l'UE est le plus grand apporteur d'aide publique au développement (APD).** En 2017, les versements nets des institutions de l'UE et de ses membres, pris collectivement, ont représenté environ 58 % de l'APD totale (graphique 16.1).

#### Graphique 16.1. L'Union européenne et ses États membres sont les principaux fournisseurs d'APD

Aide publique au développement (APD), 2017



Source : Statistiques de l'OCDE sur le développement international.

**L'approche de l'UE vise à embrasser les objectifs du Programme de développement durable défini par l'ONU pour 2030 et à accroître l'impact de sa coopération pour le développement.** Le Nouveau Consensus européen pour le développement, approuvé en 2017, souligne la nécessité de partenariats plus innovants, variés et adaptés, avec des pays à tous les niveaux de développement. Il prône « des formes novatrices d'engagement à l'égard des pays en développement plus avancés », grâce à de nouveaux partenariats axés sur « l'échange de bonnes pratiques, l'assistance technique et le partage des connaissances ». Il recherche des modes de mobilisation des ressources intérieures permettant de coupler l'aide internationale à l'appui du développement avec des initiatives permettant aux partenaires de « Percevoir plus, mieux dépenser », de participer plus activement à la gouvernance fiscale mondiale et aux processus de normalisation en la matière, y compris dans le cadre du Forum mondial de l'OCDE sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et du projet de lutte contre l'Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéficiaires (BEPS).

### Défis et solutions proposées

- **Il faut améliorer la façon de mesurer l'impact des politiques au service du développement.** Les efforts visant à promouvoir la cohérence des politiques doivent être étendus en évaluant les effets des politiques sur les pays en développement. Par ailleurs, les priorités des pays partenaires doivent être dûment ciblées lors de la mobilisation de financements privés dans le but d'atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies et ceux du Programme 2030.
- **L'aide au développement devrait être mieux structurée.** Il convient d'établir des orientations opérationnelles expliquant comment les institutions de l'UE et ses États membres dans leur ensemble appliqueront le Consensus européen pour le développement. De surcroît, l'UE devrait montrer l'exemple en allouant davantage de ressources aux pays les moins avancés (PMA).
- **La coopération entre régions est insuffisante et pourrait être renforcée.** Dans leurs relations bilatérales, l'UE et d'autres entités régionales pourraient examiner quels complémentarités et efforts mutuels permettraient de favoriser la croissance inclusive à travers non seulement les modes traditionnels de coopération pour le développement, mais aussi une coopération internationale plus vaste autour des défis et des biens publics mondiaux, des échanges et de l'investissement ainsi que du partage de connaissances entre régions.

# Bibliographie

- ACER et CEER (2018), *Annual Report on the Results of Monitoring the Internal Electricity and Gas Markets in 2017*, Agence de coopération des régulateurs de l'énergie, Ljubljana, et Conseil des régulateurs européens de l'énergie, Bruxelles, [https://www.acer.europa.eu/Official\\_documents/Acts\\_of\\_the\\_Agency/Publication/ACER%20Market%20Monitoring%20Report%202017%20-%20Electricity%20and%20Gas%20Retail%20Markets%20Volume.pdf](https://www.acer.europa.eu/Official_documents/Acts_of_the_Agency/Publication/ACER%20Market%20Monitoring%20Report%202017%20-%20Electricity%20and%20Gas%20Retail%20Markets%20Volume.pdf).
- AIE (2016), *Medium-Term Renewable Energy Market Report 2016*, Agence internationale de l'énergie, Paris, <https://doi.org/10.1787/renewmar-2016-en>.
- CE (2018), *Eurobaromètre Standard 90*, Commission européenne, Bruxelles, <http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/instruments/standard/surveyky/2215>.
- CE (2018), *Dialogues citoyens et consultations citoyennes : Rapport d'avancement*, Commission européenne, Bruxelles, [https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/eu-progress-report-consultations-111218\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/eu-progress-report-consultations-111218_fr.pdf).
- CE (2018), *Youth Guarantee Indicator Framework database, Data collection for monitoring of Youth Guarantee schemes 2017*, Commission européenne, Bruxelles, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1143&langId=en#YGIF>.
- CE (2018), *Annual Report on European SMEs (2017/2018): SMEs growing beyond borders*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, <https://doi.org/10.2873/248745>.
- CE (2018), *Special Eurobarometer 479: Future of Europe*, Commission européenne, Bruxelles, [https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/S2217\\_90\\_2\\_479\\_ENG](https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/S2217_90_2_479_ENG) (consulté le 23 janvier 2019).
- CE (2017), *Digital Scoreboard 2017*, <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-scoreboard>.
- CE (2017), *2016 Report of the Rapid Alert System for non-food dangerous products*, CE, Bruxelles, Fiche thématique [europa.eu/rapid/press-release MEMO-17-630\\_en.pdf](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-17-630_en.pdf), et communiqué de presse, [http://europa.eu/rapid/press-release IP-17-602\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-602_fr.htm).
- CE (2017), *Special Eurobarometer 459: Climate Change*, [https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/support/docs/report\\_2017\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/support/docs/report_2017_en.pdf) (consulté le 23 janvier 2019).
- CE (2016), « Cross-border risk sharing after asymmetric shocks: Evidence from the euro area and the United States », *Quarterly Report on the Euro Area*, vol. 15, n° 2, [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file\\_import/ip030\\_en\\_2.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/ip030_en_2.pdf).
- CE (sans date), *European Structural and Investment Funds (base de données)*, <https://cohesiondata.ec.europa.eu/>.
- CE (sans date), Direction générale Recherche et innovation, <https://ec.europa.eu/info/departments/research-and-innovation>.
- CE (sans date), Réseau transeuropéen de transport, [http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/tentec/tentec-portal/site/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/tentec/tentec-portal/site/index_en.htm).
- CE (sans date), Chiffres clés, Erasmus+, [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/key-figures\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/key-figures_fr).
- CE (sans date), Factsheet, *New Skills Agenda for Europe*, Bruxelles, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223&langId=en&moreDocuments=yes>.
- CE (sans date), *Shaping the Digital Single Market*, CE, Bruxelles, <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/policies/shaping-digital-single-market>.
- CE (sans date), *Public procurement strategy*, [https://ec.europa.eu/growth/single-market/public-procurement/strategy\\_en](https://ec.europa.eu/growth/single-market/public-procurement/strategy_en).
- CE (sans date), *Roadmap to a Single European Transport Area – Facts and figures*, [http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/tentec/tentec-portal/site/en/facts\\_and\\_figures.html](http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/tentec/tentec-portal/site/en/facts_and_figures.html).



Conseil européen (2002), Conclusions de la Présidence, Conseil européen de Barcelone, Bruxelles, <https://www.consilium.europa.eu/media/20935/71026.pdf>.

CWTS (Centre for Science and Technology Studies), [www.cwts.nl](http://www.cwts.nl).

Dechezleprêtre, A., D. Nachtigall et F. Venmans (2018), « The joint impact of the European Union emissions trading system on carbon emissions and economic performance », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1515, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4819b016-en>.

Eurostat, Base de données Eurostat, <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>.

Eurostat (2018), *Population and population change statistics*, Commission européenne, Bruxelles, [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population\\_and\\_population\\_change\\_statistics](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population_and_population_change_statistics).

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), <http://www.fao.org/home/fr/>.

in't Veld, J. (2019), « Quantifying the Economic Effects of the Single Market in a Structural Macromodel », *Discussion Paper 094*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/dp094\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/dp094_en.pdf).

Institut de statistique de l'UNESCO, Recherche et développement, <http://uis.unesco.org/fr/topic/recherche-et-developpement>.

Jauer, J., et al. (2014), « Migration as an Adjustment Mechanism in the Crisis? A Comparison of Europe and the United States », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 155, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jzb8p51gvhl-en>.

OCDE, Indicateurs environnementaux pour l'agriculture, <http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/agriculture-durable/indicateurs-agro-environnementaux.htm>.

OCDE, Portail de l'OCDE sur le haut débit, <http://www.oecd.org/sti/broadband/broadband-statistics/>.

OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections, <https://doi.org/10.1787/eo-data-fr>.

OCDE, Base de données Regards sur l'éducation, <http://stats.oecd.org>.

OCDE, Base de données sur l'emploi, <http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>.

OCDE, Base de données de l'OCDE sur la famille, <http://www.oecd.org/els/family/database.htm>.

OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <https://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>.

OCDE, Statistiques sur le développement international, <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm>.

OCDE, Principaux indicateurs de la science et de la technologie, <http://www.oecd.org/fr/sti/pist.htm>.

OCDE, Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs, base de données des statistiques agricoles de l'OCDE.

OCDE, Base de données des statistiques régionales de l'OCDE, <https://doi.org/10.1787/region-data-fr>.

OCDE, Base de données des Statistiques de la recherche et développement, <http://www.oecd.org/fr/sti/inno/srd.htm>.

OCDE, Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales, <http://www.oecd.org/fr/social/depenses.htm>.

OCDE (2018), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/eag-2018-fr>.

OCDE (2018), « Private Equity Investment in Artificial Intelligence », *OECD Going Digital Policy Note*, OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/going-digital/ai/private-equity-investment-in-artificial-intelligence.pdf>.

OCDE (2018), *Études économiques de l'OCDE : Union européenne 2018*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-eur-2018-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-eur-2018-fr).

OCDE (2018), *Effective Carbon Rates 2018: Pricing Carbon Emissions Through Taxes and Emissions Trading*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305304-en>.

- OCDE (2018), Qualité de l'air et santé : Exposition aux particules fines PM2.5 - pays et régions, *Statistiques de l'OCDE sur l'environnement* (base de données), [https://www.oecd-ilibrary.org/environment/data/qualite-de-l-air-et-sante/exposition-aux-particules-fines-pm2-5-pays-et-regions\\_ba4edeadead-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/environment/data/qualite-de-l-air-et-sante/exposition-aux-particules-fines-pm2-5-pays-et-regions_ba4edeadead-fr).
- OCDE (2017), *Comment va la vie ? 2017 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/how\\_life-2017-fr](https://doi.org/10.1787/how_life-2017-fr).
- OCDE (2017), *Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2017-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-fr).
- OCDE/UE (2018), *Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrés*, Éditions OCDE, Paris/UE, Bruxelles, <https://doi.org/10.1787/9789264309234-fr>.
- OCDE/UE (2016), *Recruiting Immigrant Workers: Europe 2016*, Recruiting Immigrant Workers, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264257290-en>.
- Organisation mondiale du commerce, Système d'information sur les Accords Commerciaux Régionaux, <http://rtais.wto.org/UI/PublicMaintainRTAHome.aspx>.
- Parlement européen (2016), *The Cost of Non-Schengen: the Impact of Border Controls within Schengen on the Single Market*, Parlement européen, Bruxelles, [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/581383/EPRS\\_STU%282016%29581383\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/581383/EPRS_STU%282016%29581383_EN.pdf).
- UIT, *World Telecommunication/ICT Indicators Database*, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/wtid.aspx>.
- USDA (United States Department of Agriculture), *Economic Research Service Agricultural Productivity database*, <https://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity/>.
- World Justice Project, [www.worldjusticeproject.org/](http://www.worldjusticeproject.org/).

## **ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT**

The OECD is a unique forum where governments work together to address the economic, social and environmental challenges of globalisation. The OECD is also at the forefront of efforts to understand and to help governments respond to new developments and concerns, such as corporate governance, the information economy and the challenges of an ageing population. The Organisation provides a setting where governments can compare policy experiences, seek answers to common problems, identify good practice and work to co-ordinate domestic and international policies.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

[www.oecd.org/eu/](http://www.oecd.org/eu/)  
OCDE Paris  
2, rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16  
Tel.: +33 1 45 24 82 00

